

REPUBLIQUE TOGOLAISE



**AUTOEVALUATION DU PROCESSUS DE
PREPARATION DE LA QUATRIEME
COMMUNICATION NATIONALE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET
ELABORATION DU DOCUMENT DE PROJET
DE LA CINQUIEME COMMUNICATION
NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**



DRAFT 0

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Table des matières..... | i |
| SIGLES ET ACRONYMES..... | iii |
| AUTOEVALUATION DU PROCESSUS DE PREPARATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES..... | 7 |
| 1. INTRODUCTION..... | 7 |
| 2. BREVE HISTORIQUE DE LA MISE ŒUVRE DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC) AU TOGO..... | 8 |
| 3. Rappel des points forts et des points faibles de la TCNCC..... | 10 |
| 4. GRANDES LIGNES DE L'AUTOEVALUATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (4CN)..... | 13 |
| 4.1. Priorités nationales..... | 13 |
| 4.1.1. Dispositifs institutionnels..... | 13 |
| 4.1.2. Documentation sur les méthodes et les données..... | 14 |
| 4.1.3. Description des procédures d'Assurance de la Qualité et de Contrôle de la Qualité (AQ/CQ)..... | 14 |
| 4.1.4. Description du système d'archivage..... | 14 |
| 4.1.5. Plan d'amélioration..... | 14 |
| 4.1.6. Difficultés rencontrées lors de l'établissement de la situation nationale..... | 15 |
| 4.2. Inventaire des Gaz à Effet Serre..... | 16 |
| 4.2.1. Dispositifs institutionnels..... | 16 |
| 4.2.2. Documentation sur les méthodes et les données..... | 17 |
| 4.2.3. Description des procédures AQ/CQ..... | 18 |
| 4.2.4. Description du système d'archivage..... | 18 |
| 4.2.5. Analyse des catégories clés..... | 19 |
| 4.2.6. Plan d'amélioration de l'inventaire national..... | 19 |
| 4.2.7. Difficultés rencontrées lors de l'établissement des IGES..... | 19 |
| 4.3. Atténuation des émissions de GES..... | 21 |
| 4.3.1. Dispositifs institutionnels..... | 21 |
| 4.3.2. Documentation sur les méthodes et les données..... | 21 |
| 4.3.3. Description du système d'archivage..... | 22 |
| 4.3.4. Analyse des catégories clés..... | 22 |
| 4.3.5. Plan national pour une meilleure évaluation de la réduction..... | 22 |
| 4.3.6. Difficultés rencontrées lors de l'évaluation de l'atténuation..... | 23 |
| 4.4. Vulnérabilité et Adaptation (VA)..... | 25 |
| 4.4.1. Dispositifs institutionnels..... | 25 |
| 4.4.2. Description des approches, méthodes et outils..... | 25 |
| 4.4.3. Stratégies et mesures d'adaptation..... | 26 |
| 4.4.4. Cadres pour l'adaptation..... | 27 |

| | |
|--|----|
| 4.4.5. Description du système d'archivage | 27 |
| 4.4.6. Plan national pour une meilleure évaluation de l'adaptation..... | 27 |
| 4.4.7. Difficultés rencontrées lors de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation | 28 |
| 4.5. Questions transversales..... | 29 |
| 4.5.1. Dispositifs institutionnels | 29 |
| 4.5.2. Intégration des changements climatiques..... | 30 |
| 4.5.3. Transfert de technologie | 30 |
| 4.5.4. Recherche et observation systématique | 30 |
| 4.5.5. Education, formation et sensibilisation du public..... | 31 |
| 4.5.6. Renforcement des capacités..... | 31 |
| 4.5.7. Besoins financiers, techniques et en capacités | 32 |
| 4.5.8. Difficultés et lacunes ; bonnes pratiques et leçons apprises dans le processus de la 4CN..... | 33 |
| 4.6. Points forts-Points faibles..... | 35 |
| 5. STRATEGIE POUR LA PREPARATION DE LA CINQUIEME COMMUNICATION NATIONALE..... | 38 |
| 5.1. SYNERGIE AVEC LES AUTRES PROGRAMMES..... | 38 |
| 5.1.1. Synergie avec les autres programmes..... | 38 |
| 5.1.2. Développement de Synergies entre les conventions et les autres processus..... | 38 |
| 5.1.3. Lien avec les programmes de développement économique et social | 39 |
| 5.2. DOMAINES PRIORITAIRES | 39 |
| 5.2.1. Collecte et analyse de la qualité des données..... | 39 |
| 5.2.2. Les secteurs d'étude pour la V&A et l'atténuation..... | 40 |
| 5.2.3. Utilisation des outils d'étude : méthodes, modèles et scénarios | 41 |
| 5.3. PARTIES PRENANTES | 41 |
| 5.4. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE..... | 42 |
| 5.4.1. Phase initiale..... | 43 |
| 5.4.2. Phase II..... | 43 |
| 5.4.3. Phase III..... | 44 |
| 6. CONCLUSION..... | 45 |
| 7. BIBLIOGRAPHIE | 46 |
| 8. ANNEXE | 49 |
| Tableau 1 : Points forts-Points faibles des arrangements institutionnels pour la TCNCC..... | 10 |
| Tableau 2 : Points forts-Points faibles des arrangements institutionnels pour la 4CN..... | 35 |

SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|----------------------|--|
| ACMAD : | Centre africain pour les applications de la météorologie au développement |
| ADF/FAD : | Fonds africain pour le développement |
| AF : | Fonds pour l'adaptation |
| AFAT : | Agriculture foresterie et affectation des terres |
| AGRHYMET: | Centre agro-hydro-météorologique |
| AMCC : | Alliance mondiale pour la lutte contre le changement climatique |
| AMMA : | Analyse multidisciplinaire de la mousson africaine |
| ANCR : | Auto-évaluation nationale des capacités à renforcer pour la gestion de l'environnement mondial |
| AND : | Autorité nationale désignée |
| ANGE : | Agence nationale de gestion de l'environnement |
| ANPE : | Agence nationale pour l'emploi |
| ANSAT : | Agence nationale de sécurité alimentaire |
| APG : | Accord politique global |
| AQ : | Assurance de la qualité |
| AR5 : | Cinquième rapport du GIEC sur le climat |
| ARSE : | Autorité de réglementation du secteur de l'électricité |
| ARV : | Anti rétro viraux |
| BAD : | Banque africaine de développement |
| BM : | Banque mondiale |
| BOAD : | Banque ouest africaine de développement |
| BPG LULUCF : | Guide de bonnes pratiques pour le secteur de l'utilisation des terres |
| | |
| BTP : | Bâtiment et travaux publics |
| CAGIA : | Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles |
| CC : | Changements Climatiques |
| CCGRF : | Commission consultative de gestion des ressources forestières |
| CCNUCC : | Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques |
| : | |
| CDQ : | Comité de développement de quartier |
| CEB : | Communauté électrique du Bénin |
| CEDEAO : | Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest |
| : | |
| CEDEF : | Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes |
| CEET : | Compagnie énergie électrique du Togo |
| CEFEB : | Centre d'études financières économiques et bancaires |
| CFD : | Caisse française de développement |
| CFI : | Initiative climat et forêt |
| CGE : | Groupe consultatif d'experts sur les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I |
| CGILE : | Centre de gestion intégrée du littoral et de l'environnement |
| CH ₄ : | Méthane |
| CICG : | Commission intérimaire du courant de Guinée |
| CILSS : | Comité permanent inter-états pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel |
| CN/CMLA : | Comité national de la campagne mondiale pour l'alimentation |
| CNDD : | Commission nationale de développement durable |
| CNDH : | Commission nationale des droits de l'homme |
| CNI : | Communication nationale initiale |
| CO : | Monoxyde de carbone |
| CO ₂ : | Dioxyde de carbone |
| CO ₂ -e : | Equivalent CO ₂ (Unité de mesure d'émissions des GES directs prenant en compte le potentiel de réchauffement global de ces gaz) |
| COMAP : | Comprehensive mitigation assessment process |
| : | |
| COP : | Conférence des parties |
| COVNM : | Composés organiques volatils non méthaniques |
| CPCAT : | Conseil permanent des chambres d'agriculture du Togo |
| CPDN : | Contributions prévues déterminées au niveau national |
| CPF : | Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone |

| | | |
|----------|---|--|
| CQ | : | Contrôle de la qualité |
| CVD | : | Comité villageois de développement |
| CVJR | : | Commission vérité justice et réconciliation |
| DCNCC | : | Deuxième communication nationale sur les changements climatiques |
| DGE | : | Direction générale de l'énergie |
| DGH | : | Direction générale des hydrocarbures |
| DGMG | : | Direction générale des mines et de la géologie |
| DGSCN | : | Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale |
| DGT | : | Direction générale des transports |
| DGTP | : | Direction générale des travaux publics |
| DPG | : | Déclaration de politique générale |
| DSID | : | Direction des statistiques, de l'informatique et de la documentation |
| DSRP | : | Document de stratégie de réduction de la pauvreté |
| DSRP-C | : | Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté |
| DTRF | : | Direction des transports routiers et ferroviaires |
| EAM | : | Ecole des assistants médicaux |
| EBT | : | Besoins en développement et transfert de technologies |
| ECBI | : | European capacity building initiative |
| EIE | : | Etude d'impacts sur l'environnement |
| ENSI | : | Ecole nationale supérieure d'ingénieurs |
| EPU | : | Examen périodique universel |
| ESA | : | Ecole supérieure d'agronomie |
| ETF-IW | : | Environmental transformation fund -international window |
| FABER | : | Fonds africain de biocarburant et d'énergie renouvelable |
| FACT | : | Fonds d'appui aux collectivités territoriales |
| FAO | : | Organisations des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FCFA | : | Francs de la communauté financière d'Afrique |
| FCPF | : | Fonds de partenariat pour le carbone forestier |
| FED | : | Fonds européen de développement |
| FEM | : | Fonds pour l'environnement mondial |
| FFEM | : | Fonds français pour l'environnement mondial |
| FMI | : | Fonds monétaire international |
| FNE | : | Fonds national pour l'environnement |
| FNGPC | : | Fédération nationale des groupements de producteurs de coton du Togo |
| FODES | : | Fédération des organisations de développement de la région des savanes |
| FONGTO | : | Fédération des ONG du Togo |
| FRPC | : | Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance |
| GCLME | : | Grand écosystème marin du courant de guinée |
| GEEREF | : | Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (Global energy efficiency and renewable energies fund) |
| GEF/SPA | : | Programme prioritaire stratégique sur l'adaptation |
| GES | : | Gaz à effet de serre |
| GFDRR | : | Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement |
| Gg | : | Gigagramme |
| GIEC | : | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| GI-WACAF | : | Initiative globale pour l'Afrique de l'ouest et du centre |
| GPL | : | Gaz de pétrole liquéfié |
| GT | : | Groupe de travail |
| GTTC | : | Global timber trade company |
| HAAC | : | Haute autorité de l'audio-visuel et de la communication |
| HCRRUN | : | Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale |
| HFC | : | Hydrofluorocarbure |
| HPF | : | Hydrocarbures perfluorés |
| IBM | : | Institut de la banque mondiale |
| ICAT | : | Institut de conseil et d'appui technique |
| IDH | : | Indicateur de développement humain |
| IEPF | : | Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie |
| IFCI | : | Initiative internationale pour le carbone forestier |
| IGES | : | Inventaire de gaz à effet de serre |
| IIC | : | Initiative internationale pour le climat |

| | | |
|-----------|---|---|
| INAM | : | Institut national de l'assurance maladie |
| INFA | : | Institut national de formation agricole |
| IPCC | : | Intergovernmental panel on climate change |
| ITRA | : | Institut togolais de recherche agronomique |
| LBEV | : | Laboratoire de botanique et écologie végétale |
| LCA | : | Laboratoire de chimie atmosphérique |
| LDCF | : | Fonds pour les pays les moins avancés |
| LEAP | : | Long-range energy alternatives planning system |
| LEG/GEPMA | : | Groupe d'experts pour les pays les moins avancés |
| LGTVD | : | Laboratoire gestion, traitement et valorisation des déchets |
| LULUCF | : | Land use land use cover and forestry |
| NAMA/MAAN | : | Mesures d'atténuation appropriées au niveau national/nationally appropriate mitigation actions |
| MAEP | : | Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche |
| MCG | : | Modèles de circulation générale |
| MDP | : | Mécanisme pour un développement propre |
| MERF | : | Ministère de l'environnement et des ressources forestières |
| MICS | : | Multiple indicator cluster surveys |
| MME | : | Ministère des mines et de l'énergie |
| N2O | : | Hémioxyde d'azote |
| NECTAR | : | Négociations climat pour toute l'Afrique réussies |
| NIP | : | Notes d'idées de projets |
| NOX | : | Oxydes d'azote |
| NSCT | : | Nouvelle société cotonnière du Togo |
| ODEF | : | Office de développement et d'exploitation des forêts |
| OIBT | : | Organisation internationale des bois tropicaux |
| OLS | : | Ordinary least squares |
| OMD | : | Objectifs du millénaire pour le développement |
| ONAF | : | Office national des abattoirs frigorifiques |
| ONG | : | Organisation non gouvernementale |
| ONUDI | : | Organisation des nations unies pour le développement industriel |
| OP | : | Organisations des producteurs |
| OPA | : | Organisations professionnelles agricoles |
| ORSTOM | : | Office de recherche scientifique et technique d'Outre-mer |
| P/ETP | : | Pluviométrie/Evapotranspiration potentielle (indice d'aridité) |
| PACIPE | : | Programme régional d'assistance technique à l'information pour la protection de l'environnement |
| PADAT | : | Projet d'appui au développement agricole au Togo |
| PAFN | : | Programme d'action forestier national |
| PAN | : | Programmes d'action nationaux |
| PANA | : | Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques |
| PANGIRE | : | Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau |
| PANSEA | : | Plan d'action national pour le secteur de l'eau et de l'assainissement |
| PDC | : | Programme de développement communautaire |
| PIB | : | Produit intérieur brut |
| PIBA | : | Produit intérieur brut agricole |
| PIP | : | Programme d'investissement public |
| PIUP | : | Procédés industriels et utilisation des produits |
| PK | : | Protocole de Kyoto |
| PNA/NAP | : | Planification nationale de l'adaptation/National adaptation planification |
| PNADE | : | Programme national d'actions décentralisées pour l'environnement |
| PNAE | : | Plan national d'action pour l'environnement |
| PNGE | : | Programme national de gestion de l'environnement |
| PNHAT | : | Politique nationale d'hygiène/assainissement du Togo |
| PNIASA | : | Programme national d'investissements pour l'agriculture et la sécurité alimentaire |
| PNIERN | : | Programme national d'investissements pour l'environnement et les ressources naturelles |
| PNMJ | : | Programme national de modernisation de la justice |
| PNUD | : | Programme des nations unies pour le développement |
| PNUE | : | Programme des nations unies pour l'environnement |
| PODV | : | Projet d'organisation et de développement villageois |

| | | |
|----------|---|--|
| PPTE | : | Pays pauvres très endettés |
| PRCGE | : | Projet de renforcement des capacités pour la gestion de l'environnement |
| PRG | : | Potentiel de Réchauffement Global |
| PROPAO | : | Programme régional d'océanographie physique en Afrique de l'ouest |
| PROVONAT | : | Programme de promotion du volontariat national |
| PSGL | : | Planification et suivi de la gestion du littoral |
| PTF | : | Partenaires techniques et financiers |
| QUIBB | : | Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien- être |
| RAPE | : | Réseau d'action pour l'environnement |
| RCP | : | Representative Concentration Pathway |
| REDD | : | Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts |
| RESODERC | : | Réseau des ONG de développement de la région centrale |
| SAR | : | Second Assessment Report |
| SCAPE | : | Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi |
| SCCF | : | Fonds spécial pour le changement climatique |
| SECCI | : | Initiative pour l'énergie durable et le changement climatique |
| SEFA | : | Sustainable Energy Fund for Africa (Fonds des énergies durables pour l'Afrique) |
| SF6 | : | Hexafluorure de soufre |
| SO2 | : | Dioxyde de soufre |
| SOTOCO | : | Société togolaise de coton |
| SOTOPLA | : | Société togolaise des plaques |
| SOX | : | Oxydes de soufre |
| STSL | : | Société togolaise de stockage de Lomé |
| TCNCC | : | Troisième communication nationale sur les changements climatiques |
| TEP | : | Tonne équivalent pétrole |
| TJ | : | Tera-joule |
| TNA | : | Technology Needs Assessment |
| TP | : | Travaux publics |
| TVA | : | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UE | : | Union européenne |
| UEMOA | : | Union économique et monétaire ouest africaine |
| UNICEF | : | Fonds des nations unies pour l'enfance |
| UNOPS | : | United Nations office for project services |
| UN-REDD | : | Fonds de partenariat des Nations Unies pour la réduction des émissions causées par déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement |
| UTCATF | : | Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie |
| VAB | : | Valeur ajoutée brute |
| VIH/SIDA | : | Virus d'immunodéficience humaine / Syndrome immunodéficience acquise |
| WACEM | : | West Africa cement |

AUTOEVALUATION DU PROCESSUS DE PREPARATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

1. INTRODUCTION

La Communication Nationale est le rapport périodique que produit le Togo en tant que Partie à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Ce rapport est préparé conformément aux directives développées et adoptées au cours des conférences des parties (COP). Il représente un engagement du pays, conformément à l'article 12 paragraphe 1 de la Convention, à produire aux COP les éléments d'informations tels que spécifiés dans l'article 4, paragraphe 1 de la Convention.

L'autoévaluation de la Quatrième Communication Nationale sur les Changements Climatiques (4CN) est l'étape préliminaire qui conduit à l'élaboration du Document de Projet à soumettre au FEM pour financement de la Cinquième Communication Nationale (5CN) qui démarrera dès l'approbation du document de projet.

Elle a pour objet :

- de tirer les enseignements des actions déjà menées ;
- d'analyser les méthodes et les outils utilisés ;
- d'analyser l'étendue de la prise en compte des recommandations de l'analyse et consultation internationale (ICA) et de l'Assurance de la qualité (AQ) des inventaires ; et
- de faire des recommandations conséquentes pour les améliorations à prendre en compte dans la 5CN.

Elle comporte :

- une analyse des communications nationales déjà achevées : la CNI, la DCN, la TCNCC, la 4CN, le PRBA et le 2BRA ;
- les leçons apprises lors de la 4CN et du 2RBA ;
- la stratégie pour la préparation de la 5CN ;
- des annexes d'informations clés, de sources d'informations diverses et de décisions importantes pour la mise en œuvre de la Convention au Togo.

La présente autoévaluation a dans son développement respecté la structure d'analyse et de présentation des résultats de la décision 17/CP.8 pour faciliter sa compréhension et son suivi.

2. BREVE HISTORIQUE DE LA MISE ŒUVRE DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC) AU TOGO

Depuis le 8 mars 1995, date de la ratification de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) par le Togo, la mise en œuvre de cette convention s'est traduite essentiellement par :

- la Constitution Togolaise actuelle adoptée par référendum le 27 septembre 1992 et promulguée le 14 octobre 1992 ;
- l'élaboration et la soumission de la CNI en 2001 ;
- l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de la Convention en 2006 et actualisée en 2011;
- la loi N°2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier ;
- la loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant Loi-cadre sur l'Environnement ;
- l'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales de développement durable à travers les documents de stratégies et plans de développement sectoriels et nationaux;
- l'évaluation des besoins en transferts de technologies propres dans les secteurs clés ;
- l'auto-évaluation Nationale des Capacités à Renforcer pour la Gestion de l'Environnement Mondial (ANCR) ;
- le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) en 2009 ;
- le Programme national de Réduction des émissions des gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) 2010-2050 ;
- le cadre national des priorités à moyen terme (CNPMT) pour le Togo (2010-2015) ;
- l'élaboration et la soumission de la DCN en 2011 ;
- l'identification des lacunes, barrières et besoins en capacités pour faciliter les mesures d'atténuation au Togo 2011 ;
- la stratégie de communication sur les changements climatiques et la transition vers l'économie verte au Togo élaborée en 2013 ;
- les Contributions Prévue Déterminées au niveau National (CPDN) en 2015 ;
- l'élaboration et la soumission de la Troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques (TCNCC) en 2015 ;
- l'inventaire Forestier national de 2016;
- la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017 et la Vision Togo 2030 ;
- le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques du Togo (PNA) 2016 ;
- le Premier Rapport Biennal Actualisé soumis en 2017 ;
- l'élaboration et la soumission du Premier Rapport Biennal Actualisé sur les Changements Climatiques (PRBA) en 2017 ;

- le Programme National de Renforcement des Capacités et de Modernisation de l'Etat pour le Développement Durable (PNRCME-DD) ;
- Plan national de réduction des polluants atmosphériques et climatiques de courte durée de vie du Togo, 2018-2040 ; ;
- le Plan National de Développement (PND, 2018-2022)
- le Programme national de reboisement (PNR, 2017-2030) ;
- le Cadre Stratégique d'Investissements pour la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles (CSIGERN) 2018-2022 ;
- le Plan Préparatoire de Mise en Œuvre des CDN (PPMO-CDM) en 2019 ;
- Les plans d'actions régionaux des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'énergie durable pour tous, 2020-2030 ;
- la Feuille de Route Gouvernementale (2020-2025)
- l'élaboration et la soumission du Deuxième Rapport Biennal Actualisé sur les Changements Climatiques (2RBA) en 2021 ;
- l'Inventaire Forestier national de 2021 ;
- les Contributions Déterminées au niveau National révisées en octobre 2021 ;
- Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 2022 – 2026 ;
- l'élaboration et la soumission de la Quatrième Communication Nationale sur les Changements Climatiques (4CN) en 2022.

L'ensemble des documents de politiques, stratégies, plans, programmes et projets ci-dessus mentionnés sont en relation avec les grands enjeux environnementaux actuels et les dispositions des conventions de la génération de Rio dont la problématique des changements climatiques, en particulier. La mise en œuvre des orientations stratégiques de tous ces documents, devrait avoir une incidence sur l'augmentation du potentiel de puits de séquestration de carbone, de la réduction des émissions de GES et de la vulnérabilité des changements climatiques. Il s'agit notamment des priorités ci-après : (i) la réduction de la pression sur les ressources naturelles ; (ii) la promotion de la gestion intégrée de la zone côtière ; (iii) le renforcement de la coopération sous régionale et internationale en matière de gestion de l'environnement ; (iv) le renforcement des capacités nationales de gestion de l'environnement ; et (v) la prévention et lutte contre les pollutions et nuisances. Des efforts doivent être faits pour une mise en œuvre effective de toutes ces orientations stratégiques en vue de la prise en compte des questions de l'environnement, de développement y compris les la lutte contre les changements climatiques.

3. Rappel des points forts et des points faibles de la TCNCC

Les points forts et les points faibles de la TCNCC sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 1 : POINTS FORTS-POINTS FAIBLES DES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR LA TCNCC

| Points forts | Points faibles |
|---|---|
| Le processus d'élaboration de la TCNCC témoigne d'un progrès technique acquis entre la CNI et la DCN et une prise de conscience du lien important entre les changements climatiques et le développement/lutte contre la pauvreté. | Le ministère de l'environnement a été l'agence nationale du projet sans qu'une structure technique ait été désignée en son sein pour assurer cette fonction en tant que chef de fil conformément au document de projet. Cette structure devrait avoir la responsabilité globale de la Communication Nationale et veiller à l'exécution des tâches essentielles liées à la production de ce rapport national conformément aux directives de la CCNUCC. |
| Plusieurs mécanismes ont été inclus dans la TCNCC de manière à assurer une participation maximale des parties prenantes (Le secteur privé, les milieux universitaires et les organisations communautaires locales). Parmi ces mécanismes figurent des ateliers, un comité directeur de projet, des campagnes de sensibilisation à l'intention des décideurs politiques et des fournisseurs de données, l'établissement d'un réseau d'échange d'informations régional et des liens avec les experts et les donateurs internationaux. | Les arrangements institutionnels qui existent ne sont pas spécifiques pour la collecte et la maintenance d'une base de données pour l'analyse de l'atténuation. Faible disponibilité et fiabilité des données utilisées ; Faible niveau de disponibilité et de fiabilité des données d'activités ; Format inapproprié pour le stockage et l'archivage des données auprès des structures détentrices de données ; Indisponibilité de données d'activité pour certaines sous-catégories ; |
| La préparation de la TCNCC a permis d'améliorer le processus de concertation nationale mis en place lors de la DCN avec les institutions et les différents acteurs de la vie socioéconomique. | |
| La préparation et la mise à jour systématique et continue des inventaires par les institutions leaders nationales | |
| Une base de données d'experts et d'institutions nationaux spécialisés en matière d'inventaires, atténuation, vulnérabilité et adaptation existe pour renforcer les échanges de données et d'information. | |
| Les lacunes des données d'activité ont été réduites et les stratégies de recueil des données ont été améliorées. Les arrangements nationaux | Manque de statistiques nationales appropriées pour les données d'activités ; Manque de statistiques performantes dans |

| | |
|---|---|
| relatifs au recueil, à la gestion et à l'archivage des données du pays sont mieux documentés et décrits pour un secteur donné de l'inventaire national. | certaines catégories surtout l'informel ; Manque des coefficients d'émission (CE) et des facteurs de correction PFC propre au Togo |
| La coordination du projet TCNCC a fait preuve de beaucoup de dynamisme dans la planification et l'exécution des activités. | L'insuffisance d'implication du secteur privé et plus spécifiquement du secteur informel dans les affaires de changements climatiques constitue un défi à relever. |
| La partie consacrée aux « Autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la Convention », contient des passages innovateurs et perspicaces comme la liste des ressources financières, les projets proposés pour financement et les pistes de solutions pour répondre aux besoins. | Il a été constaté, dans la plupart des études de vulnérabilité et d'adaptation, une faible utilisation des modèles pour établir les scénarii surtout socio-économiques et environnementaux. |
| Revue approfondie interne des études thématiques Organisation des ateliers techniques de validation des études thématiques Revue approfondie interne du document de la TCNCC Revue approfondie externe du document de la TCNCC | Les difficultés à distinguer les impacts liés à la variabilité naturelle du climat de ceux découlant de changements climatiques de source anthropique aux niveaux national et régional. |
| Mise en place d'un Comité de rédaction de la TCNCC et retraite d'une semaine du Comité pour la rédaction du document de la TCNCC | Faible capacité technique et en équipe des institutions chargées de réaliser les études |
| Les activités ont permis de renforcer les capacités techniques et institutionnelles en vue d'améliorer la qualité des futurs inventaires nationaux des GES en appliquant une approche programmatique. | Plusieurs modèles disponibles pour les évaluations d'impacts ne sont pas faciles d'utilisation et la plupart ne donnent que des aspects généraux des impacts. |
| Les besoins prioritaires en technologies ont été synthétisés | L'insuffisance ou le manque de ressources financières pour acquérir les systèmes de monitoring et les technologies nécessaires pour la recherche et l'observation systématique. |

Au regard du tableau précédent, les bonnes pratiques observées dans le processus de préparation de la troisième communication sur les changements climatiques ont permis d'améliorer les résultats et sont récapitulés dans les encadrés ci-dessous.

Recommandation

Développer des outils de communication adaptés et fournir les ressources appropriées aux actions d'information, d'éducation et de formation impliquant surtout les centres d'excellence

Suggestions :

- Un soutien financier et technique pour les programmes de formation devra se rapporter aux besoins pour des compétences scientifiques et techniques aussi bien que pour renforcer l'efficacité générale des institutions de formation. Pour cela, il est important de mieux coordonner les programmes d'éducation et formation sur le plan national de manière à maximiser les ressources et éviter toute duplication.
- Des centres d'excellence doivent être supportés afin de promouvoir la création d'un processus effectif d'échange d'informations et d'expérience et ainsi accroître à la fois la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. A cet effet, il est important de développer des méthodologies et approches communes aux besoins de formation et d'éducation devrait permettre des priorités variables sur le plan national.
- Sur le plan international, des documents simplifiés qui donnent les informations de base sur les changements climatiques, les trouvailles récentes par les organisations comme le GIEC, le PNUE, le PNUD, informations sur les impacts locaux et régionaux (dans la mesure où elles sont disponibles) et les informations sur les étapes pratiques que les individus, groupes et institutions peuvent prendre pour répondre aux changements climatiques devraient être préparées, mises à jour périodiquement, traduites dans les langues officielles des Nations Unies et distribuées.
- Le secrétariat de la CCNUCC est encouragé à développer, maintenir et mettre à jour périodiquement un mécanisme de clarification sur les matériels d'éducation, de la formation et la sensibilisation du public. Le Togo est encouragé à supporter cet effort en fournissant activement des documents en langues qui sont comprises par les populations qui ne parlent pas les langues officielles des Nations Unies.
- Tous les documents techniques importants doivent être disponibles dans toutes les langues officielles des Nations Unies. Les documents techniques importants doivent comporter peu d'approches graphiques afin d'aider les non techniciens à les comprendre.

4. GRANDES LIGNES DE L'AUTOEVALUATION DE LA QUATRIEME COMMUNICATION NATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (4CN)

Le processus de préparation de la Quatrième communication sur les changements climatiques (4CN) du Togo a tiré les leçons apprises lors de l'élaboration de la CNI, de la Phase II, de la DCN et de la TCNCC pour mettre en place des arrangements institutionnels basés sur les bonnes pratiques. En effet, le processus comprenait :

- l'implication de plusieurs catégories d'acteurs (parties prenantes), lors du lancement du projet ; à savoir des autorités administratives, des Députés à l'Assemblée nationale, des représentants des ministères sectoriels, du PNUD, BOAD, des structures de recherche de l'Université de Lomé, du secteur privé, des organisations internationales (la FAO, la BM, l'UE, AFD), organisations non gouvernementales et de la société civile ;
- la reconduction des organes de gestion du projet de la TCNCC pour servir d'organes de gestion du projet 4CNCC et du 2RBA;
- la synergie entre le processus de préparation de la 4CN et les différentes initiatives en cours au niveau national telles que les Contributions déterminées au niveau national (CDN) ; l'Initiative pour le Renforcement des Capacités pour la Transparence ; le projet REDD+ ; le projet de la mobilité électrique ; le programme national de reboisement ; le Programme d'Appui à la lutte contre le Changement Climatique (PALCC) ; etc.
- l'utilisation des acquis des projets régionaux de renforcement des capacités en inventaire de gaz à effet de serre et d'atténuation organisés par le secrétariat de la CCNUCC et le Projet d'Appui aux Communications Nationales (GSP) en lien avec les communications nationales; et
- l'institutionnalisation des IGES et de l'atténuation qui consiste à confier les différentes études à une institution qui est l'Université de Lomé et non à des individus de façon à disposer de structures beaucoup plus responsables avec l'appui de personnes ressources. Toutefois, cette forme d'institutionnalisation a retardé la finalisation des études d'IGES et d'atténuation.

Ces bonnes pratiques ont permis de faciliter la collecte des données et l'obtention des données auprès des acteurs sectoriels, l'amélioration de la qualité des études, une meilleure compréhension par les experts nationaux, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

4.1. Priorités nationales

4.1.1. Dispositifs institutionnels

Dans le domaine des circonstances nationales, le processus de la Quatrième Communication Nationale sur les Changements Climatiques (QCN) a tiré des leçons apprises lors de la CNI, de la DCN et de la TCNCC. La mise en place des dispositifs institutionnels a été jalonnée de moins d'incertitudes car le coordonnateur, le comité de pilotage et les experts avaient une meilleure compréhension du processus et des différentes interprétations.

Un Comité de pilotage du projet a été mis en place afin d'aider la Coordination dans la mise en œuvre du projet.

Comme pour les CNI et DCN, des requêtes ont été adressées par le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) à ses collègues des différents ministères techniques pour faciliter la collecte des données et informations nécessaires.

Un atelier réunissant toutes les parties prenantes a été organisé pour mieux informer sur le processus et obtenir l'adhésion et la participation effective de tous. Cet atelier a été suivi d'un autre uniquement consacré à la collecte des données d'activité.

Pour cela, un expert a été recruté et un contrat formel a été signé. Puis une réunion avec les experts, les fournisseurs de données et les autres contributeurs clés a été organisée pour présenter le contexte et les objectifs de la situation nationale.

L'atelier sur la collecte des données a largement facilité la disponibilité des institutions à partager leurs données et informations avec le consultant de la situation nationale compte tenu du fait que les responsables de ces institutions et plus spécifiquement la direction des statistiques nationales avaient pris part aux travaux. Toutefois, certaines considéraient toujours que certaines données et informations étaient confidentielles et ne devraient pas être livrées au public.

4.1.2. Documentation sur les méthodes et les données

La coordination collectait systématiquement la documentation sur les méthodes et les données auprès des consultants. Il est à noter que chaque institution détentrice des données et informations avait ses méthodes puisque la pratique n'était pas de collecter des données pour les études sur les changements climatiques, mais à des fins socioéconomiques et politiques. C'est le jugement d'expert qui a dominé dans le choix des méthodes et données.

En ce qui concerne l'estimation des incertitudes, il a été quasi impossible d'obtenir des informations fiables puisque la plupart des institutions détentrices des données et informations ne se sentaient pas concernées par cette pratique.

4.1.3. Description des procédures d'Assurance de la Qualité et de Contrôle de la Qualité (AQ/CQ)

Malgré les progrès réalisés depuis la CNI, il n'a pas été possible d'obtenir auprès des institutions détentrices des données et informations, l'établissement par écrit d'un plan AQ/CQ qui présente brièvement les activités AQ/CQ mises en œuvre, le personnel chargé de les mettre en œuvre, et le calendrier de réalisation lors du processus d'élaboration de la 4CN.

Dès lors, il était très difficile de savoir comment s'effectuait la vérification de la donnée, la saisie et la manipulation des données, la documentation sur les données, la vérification des calculs.

4.1.4. Description du système d'archivage

Il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur la description et les procédures d'archivage en vigueur, le plan de classement du système d'archivage et de proposer des améliorations au système d'archivage appropriées à chaque institution. La coordination a par contre commencé à mettre en place son propre système d'archivage.

4.1.5. Plan d'amélioration

De façon générale et dans tous les secteurs, il n'existait aucun dispositif institutionnel d'appui à la préparation de l'étude sur la situation nationale, où les données sont collectées et gérées de façon adéquate d'où la nécessité d'un renforcement de capacité.

Bien que le processus d'élaboration de la 4CN ait organisé des séances de sensibilisation, il convient d'apporter une amélioration à l'analyse de la documentation sur les méthodes et les données par un renforcement des capacités des institutions afin de disposer dans l'avenir d'informations appropriées au processus des communications nationales sur les changements climatiques.

Pour renforcer le processus d'élaboration des communications nationales et les estimations attendues, il est indispensable d'apporter une amélioration au plan AQ/CQ par un renforcement des capacités humaines et institutionnelles des institutions qui fournissent des données et informations.

Pour assurer la durabilité, la cohérence et la transparence du processus d'élaboration de la composante sur les circonstances nationales, il est vivement recommandé de confier ce volet à une institution dont le domaine de compétence couvre celle-ci.

4.1.6. Difficultés rencontrées lors de l'établissement de la situation nationale

Parmi les difficultés, problèmes et contraintes rencontrés, on peut citer entre autres :

- les difficultés d'accès aux sources ;
- la difficulté d'obtenir des données respectant les indices de qualité qui doivent être cohérentes, complètes, comparables, transparentes, exactes, précises et fiables ;
- le manque et/ou l'insuffisance des équipements nécessaires à un service de statistiques ;
- l'absence de structures dotées des moyens nécessaires et suffisants pour analyser, archiver, mettre à jour et gérer les données nationales ;
- l'insuffisance de capacités humaines et institutionnelles pour traiter les différents problèmes liés aux statistiques nationales ;
- le manque de ressources financières adéquates pour la collecte des données nécessaires aux statistiques nationales ;
- l'absence de textes obligeant les entreprises privées à fournir les statistiques annuelles de leurs activités ;
- l'inexistence de données pour certaines années ;
- l'absence totale de données statistiques nationales pour les activités du secteur informel ;
- le manque d'information concernant la disponibilité, les caractéristiques, les coûts et bénéfices des collectes de données, et en particulier, pour leur utilisation dans le cadre des changements climatiques ;
- l'absence de codes, standards, et cadres pour la collecte des données nationales;
- le manque et/ou l'insuffisance d'implication du secteur privé dans les statistiques nationales.

Recommandations

- Capitaliser les données relatives aux communications et circonstances nationales antérieures
- Renforcer le processus d'institutionnalisation pour le rendre plus pérenne
- Renforcer les capacités opérationnelles de la coordination, des équipes sectorielles, des structures productrices et détentrices de données
- Renforcer les actions de CBIT pour la proposition de formats de collecte et d'archivage des données

Suggestions

L'élaboration du document de projet de préparation des Communications Nationales sur les Changements Climatiques doit commencer par l'exploitation des données sur les circonstances nationales contenues dans les précédents documents.

Il faut institutionnaliser le processus pour le rendre durable et poursuivre les pratiques de renforcement des capacités des agents collecteurs et des agents qualifiés chargés du suivi des données statistiques en matière de bonnes pratiques, instaurer un processus d'assurance de la qualité et contrôle de la qualité afin de minimiser les écarts constatés dans les statistiques d'une institution à une autre compte tenu de la nécessité d'améliorer la transparence, la cohérence, la comparabilité, l'exhaustivité et l'exactitude des données.

Il faut prévoir des ressources financières additionnelles pour appuyer l'acquisition du matériel nécessaire (outils informatiques), processus déjà enclenché par le projet CBIT pour la collecte, l'analyse, la mise à jour, les projections et la gestion des statistiques nationales.

Il faut renforcer les actions du CBIT pour la proposition de format de collecte et d'archivage des données de façon à les utiliser dans le cadre des changements climatiques.

4.2. Inventaire des Gaz à Effet Serre

Cette partie résume les arrangements institutionnels existants au Togo en matière de gestion des inventaires de gaz à effet de serre lors de la 4CN.

4.2.1. Dispositifs institutionnels

Le mécanisme institutionnel utilisé pour la gestion des IGES lors de l'élaboration de la 4CN comprend :

- Le MERF comprenant la Direction de l'environnement et la division lutte contre les CC et la coordination du projet ;
- L'Université de Lomé avec la DIRECOOP et les écoles, départements et laboratoires ;
- Les experts au sein de ces départements ; et
- Les consultants chargés de la revue internes et externes.

Le dispositif institutionnel du PRBA, a été reconduit dans le cadre de la 4CN, en capitalisant les expériences et leçons tirées en matière de bonnes pratiques pour améliorer le processus actuel. Le Comité National sur les Changements Climatiques a été mis en place le 28 avril 2005, suivant l'arrêté n°011/MERF portant création, attributions et fonctionnement du Comité National sur les Changements Climatiques. Ce comité est le cadre d'information, de concertation et de suivi de la mise en œuvre de la

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et de son Protocole de Kyoto. Les différentes articulations du cadre institutionnel proposé sont :

- La Direction de l'Environnement assure la coordination des activités de préparation des Communications nationales (CN) et des rapports biennaux actualisés (RBA) sur les Changements Climatiques. Les différents organes d'appui sont la Coordination nationale 4CN & 2 RBA, le point focal CCNUCC, le Comité National changements climatiques et le comité de pilotage du projet 4CN & 2RBA. La Division de Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC) s'occupe du système d'archivage ;
- La Coordination des inventaires de GES, constituée d'un groupe de consultants qui encadrent les travaux des équipes sectorielles ;
- Les équipes sectorielles constituées des membres des structures de recherches de l'Université de Lomé, assurent la compilation des inventaires des GES.

4.2.2. Documentation sur les méthodes et les données

L'inventaire a été réalisé conformément aux lignes directrices 2006 du GIEC et au guide d'inventaire des émissions EMEP/CORINAIR (2019). Les données d'activité utilisées ont été collectées, en priorité, auprès des institutions et dans les bases de données nationales puis complétées, en cas de non disponibilité, par les données internationales. Les facteurs d'émission par défaut du GIEC ont été utilisés, en l'absence de facteurs d'émission propres au pays. Le niveau méthodologique 1 (Tiers 1 ou T1) du GIEC a été appliqué pour tous les secteurs sauf pour les secteurs PIUP et AFAT où pour certaines sous-catégories (production du ciment, estimation des superficies d'occupation des terres et changements d'affectation des terres) où les niveaux Tiers 1 (T1) et Tiers 2 (T2) ont été utilisés en raison de la disponibilité des données plus désagrégées.

L'outil de l'inventaire est le logiciel IPCC Inventory Software, Version 2.691.7327.20936 du jeudi 23 janvier 2020. Les émissions sont exprimées en gigagramme (Gg) pour les gaz directs et indirects et en tonnes-équivalent CO₂ (tCO₂-e) pour les gaz directs, moyennant leur conversion selon leur pouvoir de réchauffement global (PRG) (CO₂ : 1 ; CH₄ : 21 ; N₂O : 310). L'Approche 1 basée sur l'évaluation de niveau a permis d'identifier les catégories clés par secteur pour l'année 2018

Les émissions des GES ont été estimées pour l'année de référence 2018 et pour la série temporelle 1995-2018. Les estimations des émissions anthropiques par les sources et absorptions par les puits des GES couvrent quatre secteurs, à savoir : Energie, Procédés Industriels et Utilisation des Produits (PIUP), Agriculture, Foresterie et autres Affectations des Terres (AFAT) et Déchets. L'inventaire prend en compte les gaz directs (CO₂, CH₄, N₂O), les gaz indirects (NO_x, CO, SO₂, COVNM) et les gaz fluorés (HFC, PFCs, SF₆, etc.). Les estimations des émissions des sources internationales, transport aérien, ont été reportées. Conformément à la méthodologie du GIEC, ces émissions n'ont pas été comptabilisées dans le total national mais reportées séparément.

Les études d'inventaires de GES de tous les secteurs ont été réalisées en utilisant les facteurs d'émissions par défaut du GIEC car il n'existe pas de facteurs d'émission nationaux.

Conformément aux méthodologies CCNUCC, le Togo a utilisé les PRG pour estimer la contribution relative de chaque GES direct aux émissions agrégées de GES.

Les notations clé recommandées dans la décision 17/CP.8 pour le report des résultats ont été utilisées dans le tableau final des émissions.

L'inventaire couvre la période 1995-2018 avec 2018 comme année de référence. L'estimation des émissions et absorptions nationales de GES sont réalisées conformément aux directives de la CCNUCC contenues dans la décision 2/CP.17 et aux Lignes directrices GIEC 2006 dans le cadre du deuxième rapport biennal actualisé (2RBA) du Togo. Le logiciel IPCC Inventory Software, Version 2.691.7327.20936 du jeudi 23 janvier 2020 a permis de compiler les résultats. Les estimations des émissions anthropiques par les sources et absorptions par les puits des GES couvrent quatre secteurs, à savoir : Energie, Procédés Industriels et Utilisation des Produits (PIUP), Agriculture, Foresterie et autres

Affectations des Terres (AFAT) et Déchets. L'inventaire prend en compte les gaz directs (CO₂, CH₄, N₂O), les gaz indirects (NO_x, CO, SO₂, COVNM) et les gaz fluorés (HFC, PFCs, SF₆, etc.).

En 2018, neuf catégories clés au niveau national sont identifiées suivant l'approche d'évaluation de niveau à 95 % des émissions avec une analyse faite avec la contribution du secteur AFAT. Il s'agit de

- 3B1 a- CO₂ des terres forestières restant terres forestières ;
- 3C4- N₂O des émissions directes des sols gérés ;
- 3B.1.b-CO₂ des terres converties en terres forestières ;
- 3B2b- CO₂ des terres converties en terres cultivées ;
- A3.b- CO₂ du transport routier ;
- C.5- N₂O des émissions indirectes des sols gérés ;
- A.1- CO₂ de la production de ciment ;
- C.1- CH₄ du brûlage de la biomasse ;
- 3. A.1- CH₄ de la fermentation entérique.

Les émissions totales des GES de 2018 (40990,59 Gg CO₂-e) montrent une croissance continue sur la série temporelle soit 3,32 fois supérieures à celles de 1995 (12314,09 Gg CO₂-e) pour l'ensemble des secteurs

En prenant en compte le sous-secteur FAT, le bilan des émissions et absorptions totales des GES montre que le Togo est une source nette de GES (émissions supérieures aux absorptions).

En réalité, c'est la coordination qui était responsable du plan de classement du système d'archivage lors des IGES de la 4CN. Tous les documents d'analyses sectorielles, les feuilles de calculs et autres étaient directement gérés par la coordination.

4.2.3. Description des procédures AQ/CQ

Les notions d'Assurance de la Qualité (AQ)/Contrôle de la Qualité étaient toujours complexes à appréhender pour la plupart des institutions, experts et pour la coordination. Par ailleurs, sur le plan national, chaque institution avait ses pratiques en matière d'un plan AQ/CQ qui présente brièvement les activités AQ/CQ à mettre en œuvre, le personnel chargé de les mettre en œuvre, et le calendrier de réalisation.

La coordination a donc décidé de recruter un expert pour appuyer les institutions dans les procédures AQ/CQ. Il faut noter trois faits qui vont dans le sens des procédures AQ/CQ :

- L'organisation d'un atelier sur les procédures AQ/CQ ;
- Les réunions techniques d'échange entre l'expert qui a réalisé les revues et les experts respectifs ;
- La revue approfondie des estimations de GES par un expert n'ayant pas participé à ces estimations et ;
- La revue approfondie par un expert international sur certains aspects des IGES.

4.2.4. Description du système d'archivage

Il n'y avait aucun standard recommandé en matière de procédure d'archivage, de plan de classement du système d'archivage au niveau de la coordination lors des IGES de la 4CN. Seuls les documents d'analyses sectorielles étaient remis à la coordination. La plupart des documents, feuilles de calculs et autres étaient directement gérés par les consultants.

L'ensemble des documents collectés pendant l'élaboration de l'inventaire (références, choix méthodologiques, observations des experts, vérifications, etc.) sont archivés par chaque équipe sectorielle. Les copies sont archivées par l'équipe de coordination des inventaires de GES ainsi que l'équipe de Coordination du projet national, en vue de permettre toute vérification.

Certes, des données ont été stockées sur les ordinateurs de la coordination et sur des disques durs externes de la coordination. Mais dans le cadre de la CCNUCC, un système de stockage ne se résume pas en ces outils dont la sécurité et la durabilité ne sont pas garanties.

4.2.5. Analyse des catégories clés

Malgré la complexité de l'exercice, les consultants des institutions se sont inspirés des directives de la CCNUCC, des travaux du CGE et surtout de celles du GIEC pour l'élaboration de la cartographie des estimations d'inventaires des émissions des secteurs clés, de l'évaluation de la réduction et les projections des émissions de maintien du statu quo.

4.2.6. Plan d'amélioration de l'inventaire national

A l'issue des études d'estimation des inventaires de GES, chaque institution a produit un rapport qui résume les priorités en matière d'amélioration des dispositifs institutionnels.

Pour assurer une continuité dans le processus des études d'estimation des GES, il faut passer à l'institutionnalisation de ce processus en identifiant une institution qui sera responsable et à qui seront confiés les études, les mises à jour, les améliorations identifiées dans le document de référence pour la documentation sur les méthodes et les données, les possibles améliorations en AQ/CQ, en archivage, les priorités en matière d'amélioration à apporter à l'inventaire et proposer des projets d'amélioration de l'inventaire.

Cette institution devra désigner les responsables et clarifier les rôles et les responsabilités des équipes des inventaires sectoriels et ceux de l'équipe des inventaires nationaux.

4.2.7. Difficultés rencontrées lors de l'établissement des IGES

Les experts reconnaissent la valeur des recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux de GES dans l'amélioration de la qualité de la préparation des inventaires nationaux.

Dans le secteur de l'Energie, il y a une insuffisance de renforcer le contrôle de la mise en œuvre de la réglementation en vigueur sur l'importation et la vente des produits pétroliers dans le pays dans le but d'améliorer la qualité des données et de réduire par conséquent les biais dans les résultats de l'inventaire.

Pour le secteur PIUP, on ne dispose pas des moyens de contrôle des procédés industriels pour la détection des émissions de GES et des précurseurs pour une comptabilisation exhaustive et un choix adéquat des facteurs d'émission.

En agriculture, la caractérisation de la population animale pose de sérieux problèmes pour les estimations relatives à la fermentation entérique et à la gestion du fumier. Par ailleurs, il existe peu de moyens de désagrégation des données sur les principales cultures notamment les céréales (maïs, sorgho, mil, riz, fonio), les tubercules (igname, manioc, taro), les légumineuses (niébé, arachide, voandzou, soja) et les cultures de rente (coton, café, cacao) et d'estimation des quantités de déchets brûlés sur place par région et par spéculation et au niveau national.

Dans le secteur AFAT, il y a un besoin de mobiliser plus de ressources pour la réalisation périodique des inventaires du secteur forestier et initier des inventaires forestiers en milieu urbain pour les prochains inventaires.

Pour les déchets, les moyens d'enquête systématique afin de déterminer la quantité des déchets solides produite par les ménages, commerces, marchés et l'administration ainsi que la fraction de déchets brûlés et des ménages utilisant les latrines et fosses septiques sont inappropriés. Les circonstances spécifiques d'élimination des déchets ne sont pas reflétées de façon appropriée dans les méthodes d'estimation des méthodologies du GIEC. Par exemple, les pratiques communes aux déchets solides

impliquent la combustion et/ou l'utilisation à ciel ouvert de dépotoirs. Les émissions de méthane ne sont donc pas appropriées car les conditions anaérobies typiques des décharges considérées dans les méthodologies du GIEC ne sont pas remplies.

Recommandations

- *Confier tout le processus de réalisation des IGES à une institution leader tout en renforçant cette équipe des acteurs des structures détentrices et/ou productrices des données d'activité pour assurer les estimations des IGES sur une base continue et durable ;*
- *Renforcer les capacités des experts nationaux sur les méthodologies 2006 du GIEC, nouvelle version et sur EMEP/CORINAIR pour les estimations des précurseurs d'ozone ;*
- *Fournir des ressources financières appropriées aux équipes sectorielles dans le contexte de la 5CN afin d'assurer la continuité et la durabilité du processus de préparation des inventaires ;*
- *Accompagner les experts nationaux pour le développement des facteurs d'émission propre au pays*

Suggestions

Les recommandations suivantes sont liées aux questions institutionnelles et techniques financières qui influencent la préparation et la communication des informations sur les inventaires nationaux de GES, y compris la collecte des données d'activité et le développement de facteurs d'émission. Il faut :

- *Confier tout le processus de réalisation des IGES à une institution leader tout en renforçant cette équipe des acteurs des structures détentrices et/ou productrices des données d'activité pour assurer les estimations des IGES sur une base continue et durable ;*
- *Renforcer les capacités des experts nationaux sur les méthodologies 2006 du GIEC, nouvelle version et sur EMEP/CORINAIR pour les estimations des précurseurs d'ozone ;*
- *Renforcer les capacités des experts sur le plan AQ/CQ élaboré par le CBIT ;*
- *Fournir des ressources financières appropriées dans le contexte de la 5CN afin d'assurer la continuité et la durabilité du processus de préparation des inventaires ;*
- *Développer et renforcer la capacité institutionnelle des agences responsables de la coordination des activités de recherche dans le pays et établir un programme de changements climatiques. L'utilisation de l'expertise régionale dans le développement des facteurs d'émission devrait être encouragée.*

4.3. Atténuation des émissions de GES

4.3.1. Dispositifs institutionnels

Le processus d'élaboration de la 4CN a été l'occasion d'approfondir l'expérience en matière d'atténuation des GES. Comme dans le cas des IGES, le Coordonnateur a poursuivi l'expérience d'institutionnalisation en reconduisant les mêmes dispositions avec les institutions qui avaient réalisé les estimations des IGES.

Le MERF, partenaire d'exécution du projet a signé un Accord avec la Présidence de l'Université de Lomé pour conduire les études des émissions de GES.

Puis le Coordonnateur a organisé des réunions de travail avec le Comité de pilotage, les institutions, les fournisseurs potentiels de données et d'autres contributeurs clés et un atelier de lancement pour présenter le contexte et les objectifs de l'atténuation.

En ce qui concerne la collecte des données, des requêtes ont été adressées, sur proposition du coordonnateur, par le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) à ses collègues des différents ministères techniques pour faciliter la collecte des données et informations nécessaires.

Comme dans le cas de la situation nationale et des inventaires de GES les institutions ont collaboré, mais certaines ont exprimé des réserves à partager certaines données et informations avec les consultants compte tenu du fait que les responsables de ces institutions considéraient que les données et informations étaient confidentielles et ne devraient pas être livrées au public.

De façon générale, lors du processus d'élaboration des études d'évaluations nationales de l'atténuation, la coordination et les institutions identifiées ont joué le rôle de responsable ou coordonnateur des archives (données et documents). La coordination de l'assurance de la qualité, du contrôle de la qualité, de l'analyse des incertitudes, de spécialiste en politiques relatives aux GES qui suit les efforts de renforcement des capacités et les processus du Groupe Intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été confiée aux institutions avec l'appui de la coordination.

Dans les secteurs clés : énergie, agriculture, Foresterie et autres affectations des terres ; les études d'évaluation de l'atténuation ont été confiées aux structures de recherche de l'UL à savoir (i) l'ENSI pour le secteur de l'énergie, (ii) l'ESA pour l'agriculture et (iii) LBEV pour le secteur FAT. L'institution concernée a joué à la fois le rôle de coordonnateur technique, de consultant établissant les estimations, d'expert vérificateur, en charge de la planification, de la collecte, de l'évaluation de la rédaction, de l'amélioration et de la finalisation. Il convient de faire remarquer qu'il n'y avait pas beaucoup d'experts ou de capacités disponibles.

4.3.2. Documentation sur les méthodes et les données

Dans le secteur de l'énergie, le Long-range Energy Alternatives Planning system (LEAP), outil de modélisation de l'énergie-environnement a été utilisé pour faire les projections de la demande et de l'offre d'énergie au-delà de l'horizon d'une planification à long terme.

L'outil d'analyse EX-ACT (EX-ante Appraisal Carbon-balance) a été utilisé pour développer les scénarios d'atténuation du secteur de l'agriculture. Cet outil apporte des estimations ex-ante de l'impact des projets de développement agricole et forestier sur les émissions de GES et la séquestration de carbone tout en présentant leurs effets dans un bilan carbone.

Pour l'élaboration des scénarios d'atténuation du secteur FAT, l'outil COMAP (COMprehensive Mitigation Assessment Process for forestry) a été utilisé conformément aux recommandations de la CCNUCC. En effet COMAP est un modèle simple, constitué d'une constellation de quatre sous modèles au format Excel à savoir (i) Reboisement et enrichissement des paysages dégradés (REFROTN) ; (ii) Régénération naturelle des écosystèmes (REFREGN) ; (iii) Protection des forêts y compris les formations boisées (FORPROT) ; et (iv) Bassin de production de la biomasse énergie (BIOMASS). Il permet d'assurer une analyse suivant des scénarios de base et de mitigation.

Un expert national a été recruté pour élaborer les scénarios de changements climatiques. En ce qui concerne la documentation et l'établissement des rapports sur les méthodes, les sources de données, et autres ressources utilisées en matière d'évaluation de l'atténuation, les informations étaient améliorées par rapport à la TCN, mais sont toujours restées assez imprécises car les analyses, dans la plupart des cas, n'étaient pas basées sur l'élaboration de scénarios socioéconomiques et environnementaux propres aux circonstances nationales. En effet, tous les secteurs ont utilisé des outils de modélisation pour estimer les réductions d'émissions. Cependant, les effets liés aux gaz et les effets non gaz, n'ont pas été estimés car les experts n'avaient pas de compétences nécessaires pour cela. Le jugement d'expert a été utilisé pour estimer les réductions d'émissions sur les fiches de projets identifiées.

Des formations ont été organisées à l'intention des experts nationaux. Ces formations leur ont permis de mieux apprécier les opportunités dans leurs secteurs respectifs.

Pour l'Energie les mesures d'atténuation concernent les sous-secteurs Résidentiel, Industriel, des commerces et institutions et le transport routier. Pour la période 2005 à 2030 un accent a été mis sur : l'éclairage efficace dans les ménages électrifiés, l'électrification rurale par solaire PV, l'introduction de foyers améliorés à charbon de bois et de foyers GPL dans les ménages et l'amélioration des infrastructures de transport et développement du transport public.

Pour l'Agriculture les mesures d'atténuation sont prévues pour le domaine de l'élevage, de la riziculture, l'amendement des sols agricoles et la gestion des feux de végétation. Il s'agira d'améliorer la composition alimentaire du bétail ; de promouvoir l'élevage extensif, d'améliorer la gestion de la transhumance, de promouvoir les variétés productives précoces et extra précoces de riz pluvial plastique et tolérante à la sécheresse. Promouvoir la pratique de l'agroforesterie, la lutte participative contre les feux de brousse, la mise en œuvre des actions décourageant la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis et la délimitation des zones de pâturages.

Pour FAT, il s'agira de mettre en place des plantations privées et étatiques par la reforestation des écosystèmes dégradés, la protection des écosystèmes boisés, la promotion de l'agroforesterie et de la foresterie communautaire. Ces actions auront pour corollaire le ralentissement de la tendance actuelle de déforestation par l'aménagement durable des forêts et leur protection (à travers la gestion des feux de brousse, la régénération des sites dégradés, la délimitation des aires protégées et l'aménagement des sites).

4.3.3. Description du système d'archivage

La notion d'archivage était complexe à appréhender et les rôle et responsabilité du coordonnateur de l'archivage pour les réductions d'émission étaient très mal cernés. Il faut avouer qu'il existait très peu d'éléments sur le système concernant les documents et fichiers relatifs à l'évaluation de la réduction en dehors des documents des communications nationales (CNI, DCN, TCNCC, PRBA et 2RBA).

Certes, des données ont été stockées sur les ordinateurs de la coordination et sur des disques durs externes de la coordination. Mais dans le cadre de la CCNUCC, un système de stockage ne se résume pas en ces outils dont la sécurité et la durabilité ne sont pas garanties.

4.3.4. Analyse des catégories clés

Grâce à l'analyse des catégories clés réalisée lors des IGES, les consultants se sont inspirés des directives de la CCNUCC, du CGE, de la TTE et du GIEC pour l'élaboration de la cartographie des estimations d'inventaires des émissions des secteurs clés de l'évaluation de la réduction et les projections des émissions de maintien du statu quo.

4.3.5. Plan national pour une meilleure évaluation de la réduction

A l'issue des études d'évaluation des réductions de GES, les institutions ont produit dans leurs secteurs respectifs un paragraphe qui résume les priorités en matière d'amélioration des dispositifs institutionnels, les améliorations identifiées dans le document de référence pour la documentation sur les méthodes et les données, en archivage, les priorités en matière d'amélioration à apporter à l'évaluation de l'atténuation.

Pour garantir la continuité, la cohérence, la comparabilité et améliorer la transparence, les études d'évaluation de l'atténuation doivent être confiées à une institution leader dans le domaine. Cette institution devra être renforcée par des acteurs des structures détentrices et/ou productrices des données et d'informations avec des rôles et responsables clairement définis pour chacune des structures impliquées.

4.3.6. Difficultés rencontrées lors de l'évaluation de l'atténuation

Pour les évaluations de l'atténuation, les difficultés sont surtout liées :

- à la disponibilité et/ou à la qualité des données ;
- aux données insuffisantes et/ou inadéquates et utilisation inappropriée des outils de modélisation pour certains secteurs. Il a été constaté, dans la plupart des études d'atténuation, que la disponibilité, la qualité, l'archivage, la mise à jour des données et les exigences pour la modélisation et les analyses d'impacts de changements climatiques étaient insuffisantes ;
- au choix des modèles appropriés pour de bonnes analyses et interprétations des résultats ;
- à l'établissement des scénarios socioéconomiques et environnementaux ;
- aux estimations des effets liés aux gaz et effets non gaz ;
- aux choix des méthodologies et la définition des hypothèses pour faire des calculs des effets ;
et
- aux spécificités techniques des modèles et outils comme GACMO, LEAP-IBC, EX-ACT.

Recommandation

Renforcer les capacités des experts dans la formulation des hypothèses et scénarios d'atténuation et pour l'utilisation des outils de modélisation appropriés

Suggestions

L'analyse de l'atténuation doit être évaluée en termes de critères de développement durable, lesquels doivent inclure les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et institutionnels. Tout ceci devra être entièrement évalué afin de fixer des priorités pour les options d'atténuation et d'évaluer les impacts potentiels entre les secteurs pour ces options.

Afin de faciliter l'analyse des options d'atténuation, spécialement en ce qui concerne l'estimation des coûts incrémentaux et la construction des scénarios, il faudra préparer un ensemble de directives techniques mais adéquates comme un cadre de base pour l'analyse de l'atténuation dans les différents secteurs économiques.

Afin d'améliorer la qualité, la transparence et la comparabilité de l'analyse d'atténuation, les experts devraient être encouragés à utiliser les ressources recommandées par les décisions des conférences des Parties et/ou les organes subsidiaires.

Les méthodologies devront aussi encourager l'utilisation d'outils appropriés. La disponibilité de plusieurs modèles dans certains secteurs ne doit pas conduire à surestimer l'utilité de modèles plus simples. En construisant les scénarios, les méthodologies qui considèrent les circonstances nationales doivent être encouragées.

Les options d'atténuation devraient, en principe, être identifiées sur la base de facteurs comme le potentiel de réduction de GES, les coûts espérés, la consistance avec les objectifs nationaux, la facilité de mise en œuvre, etc.

Les experts ont des difficultés à formuler les hypothèses selon les scénarios de référence et d'atténuation. Donc, il y a besoin d'un renforcement de capacité pour la bonne présentation des hypothèses séparément pour la situation de référence et le scénario d'atténuation.

Les résultats des analyses de la TTE montrent que les experts ont des difficultés en matière de modélisation de l'atténuation. D'où la nécessité de renforcer leurs capacités en utilisation des outils de modélisation appropriés pour estimer les réductions d'émissions liées aux gaz et les non gaz, et formuler des mesures et options d'atténuation.

Recruter un consultant pour assister et appuyer les institutions dans l'élaboration des scénarios socioéconomiques et environnementaux.

4.4. Vulnérabilité et Adaptation (VA)

4.4.1. Dispositifs institutionnels

Comme pour les études d'inventaire des gaz à effet de serre et les études d'atténuation, le Togo n'était pas à sa première expérience et donc avait des dispositions en place pour les études de vulnérabilité et adaptation comme le Comité de pilotage, le Comité national sur les changements climatiques, le comité scientifique et Technique.

Le MERF a organisé des réunions de travail avec le Comité de pilotage, les experts, les fournisseurs potentiels de données et d'autres contributeurs clés et un atelier de lancement pour présenter le contexte et les objectifs de la vulnérabilité et de l'adaptation.

Le Togo a bénéficié du concours du Secrétariat de la CCNUCC à travers le CGE pour soutenir les experts dans l'utilisation des outils appropriés et testés au niveau international sur la vulnérabilité et l'adaptation (V&A).

En ce qui concerne la collecte des données, des requêtes ont été adressées par le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) à ses collègues des différents ministères techniques pour faciliter la collecte des données et informations nécessaires.

Lors du processus d'élaboration des études d'évaluations nationales de V&A, c'est la coordination et les institutions et/ou les experts identifiés qui étaient responsables ou coordonnateurs des archives (données et documents), coordonnateur de l'assurance de la qualité, du contrôle de la qualité, coordonnateur de l'analyse des incertitudes, spécialiste en politiques relatives aux GES qui suit les efforts de renforcement des capacités et les processus du Groupe Intergouvernemental d'étude de l'évolution du climat (GIEC).

Dans les secteurs clés : énergie, AFAT, ressources en eau, zone côtière, établissements humains et santé ; les études d'évaluation de la vulnérabilité et des options d'adaptation ont été confiées aux consultants individuels sur la base des appels à recrutement. Dans chaque secteur clé, l'expert concerné, appuyé par la coordination, a joué à la fois le rôle de coordonnateur technique, de consultant établissant les estimations, d'expert vérificateur, en charge de la planification, de la collecte, de l'évaluation, de la rédaction, de l'amélioration et de la finalisation. Il convient de faire remarquer qu'il n'y avait pas beaucoup d'experts ou de capacités disponibles, malgré la formation des experts nationaux qui a été possible grâce au recrutement d'un expert international pour animer un atelier national consacré à la formation des experts nationaux aux outils d'évaluation de la V&A.

4.4.2. Description des approches, méthodes et outils

Les méthodes et outils utilisés dans les évaluations sont celles indiquées dans les paragraphes 33, 34 et 35 de la décision 17/CP.8 sur les directives de la CCNUCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I.

Des scénarios climatiques ont été développés pour les horizons 2025, 2050, 2075 et 2100. Ces scénarios ont été élaborés en utilisant l'outil de simulation SimCLIM 4.11. Le SimCLIM 4.11 est un produit de recherche développé dans le cadre du programme de recherche des études sur les impacts des changements climatiques de la Nouvelle Zélande (New Zealand Climate Change Impacts Studies - CLIMACTS). Ce modèle informatique basé sur les directives du GIEC est une nouvelle méthodologie pour les projections climatiques du cinquième rapport (AR5) qui intègre quatre nouveaux scénarios d'émission de GES (RCP2.6, RCP4.5, RCP6.0 et RCP8.5).

Le choix des modèles d'évaluation dépend intimement de la qualité des données socioéconomiques disponibles dans les différents secteurs d'activité.

Compte tenu des difficultés à disposer des données de qualité appropriée, la plupart des experts ont comblé les insuffisances en s'appuyant sur le jugement d'expert dans l'établissement des scénarios qui n'étaient pas basés sur des modèles pour les Scénarios environnementaux et socioéconomiques.

4.4.3. Stratégies et mesures d'adaptation

Des informations sur l'éventail possible des réponses aux effets des changements climatiques qui ont été identifiés et leurs interactions ont été consignées dans cette section. Ces adaptations sont constituées non seulement de réponses à des effets spécifiques mais aussi des politiques générales et de priorités de développement. On y retrouve les besoins associés en matière de renforcement des capacités et de soutien des institutions, les besoins en information, éducation et sensibilisation du public.

L'analyse des résultats a montré que la situation ne serait pas la même sur l'ensemble du pays. Certaines régions devraient subir des effets plus sévères que d'autres, les variations de températures et de précipitations n'étant pas uniformes du Nord au Sud ou de l'Ouest à l'Est. Les coûts économiques de ces effets ont été estimés sur la base de jugement d'expert en prenant en compte les impacts sur la santé de la population et les incidences sur les habitats.

Selon le standard du GIEC, la situation de référence (le temps présent) est ici représentée par le climat moyen de la période 1981-2010 centrée sur 1995.

Sur la période 1981-2010 les précipitations moyennes annuelles varient entre 892,8 et 1710,5 mm avec les plus faibles valeurs dans la région maritime et dans l'extrême nord des savanes. Les températures moyennes annuelles se situent dans la plage de 16,77 à 35,62 °C.

Pour ce qui concerne les températures moyennes, on assistera à une augmentation continue en tout point du territoire quel que soit le scénario. Cette augmentation sera comprise entre +0,73 et + 0,94 °C en 2025 et entre +3,80 et +4,80°C en 2100 selon le scénario RCP8.5. Le scénario RCP6.0 indique une augmentation de l'ordre de +0,60 à + 0,77°C en 2025 et de +2,15 à + 2,75°C en 2100.

Selon le scénario RCP6.0, la quantité moyenne annuelle de pluie variera entre 894,7 et 1713,9 mm en 2025 et entre 895,2 et 1722,7 mm en 2100. Par contre, les températures moyennes annuelles oscilleront entre 22,5 et 29,7°C en 2025 et entre 24,2 et 31,7°C en 2100.

Selon le scénario RCP8.5, les variations des précipitations seront comprises entre -0,10% et + 0,43% en 2025 et entre -0,54 et +2,22% en 2100. Ces variations seront de -0,09 à +0,35% en 2025 et de -0,30 à +1,26% en 2100 selon le scénario RCP6.0.

Les scénarios prédisent une élévation importante du niveau de la mer sur la côte togolaise. Selon le scénario RCP6.0, le niveau de la mer sur cette côte va s'accroître par rapport au niveau de 1995 de 11,35 cm en 2025 et va atteindre 62 cm en 2100.

Dans le secteur de l'énergie, les sous-secteurs les plus vulnérables sont la biomasse énergie et l'hydroélectricité. Pour ce qui concerne la biomasse-énergie, une analyse spatiale révèle que la région des savanes considérée comme une région à forte incidence de pauvreté et des ressources ligneuses qui se raréfient, devrait connaître une faible capacité de réponse, avec des conséquences sur l'aggravation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et une augmentation de la pauvreté monétaire et non monétaire. Dans la région Maritime et particulièrement à Lomé, l'approvisionnement en bois-énergie deviendrait difficile. Cette situation affecterait les secteurs d'activités aussi bien artisanales qu'industrielles ayant d'importants besoins d'énergie. Dans les ménages, les femmes seraient les plus exposées car directement impliquées dans la collecte et l'utilisation de la biomasse-énergie.

La perturbation de la distribution des précipitations et donc du régime des cours d'eau affecte les populations et leurs moyens de subsistance. Lors des visites de terrain, les problèmes évoqués par les populations sont entre autres le tarissement précoce des puits et des cours d'eau entraînant le raccourcissement de la période de disponibilité de l'eau, l'ensablement des cours d'eau, l'intrusion saline dans le continental terminal, la pollution de l'eau, etc.

La fragilisation, l'effondrement des logements et abris, la détérioration des équipements et infrastructures routiers, d'électricité et de télécommunications de base entraîneront une augmentation des dépenses de l'état. En effet, la construction de nouveaux habitats, des infrastructures socio-économiques et le relogement des sinistrés, nécessiteront des dépenses supplémentaires. Les inondations

et les vents violents vont causer des pertes économiques et en vies humaines et accroître l'exode rural et le nombre de déplacés climatiques. On assistera également à l'enclavement de plusieurs zones, avec des difficultés de circulation du fait de l'engorgement, la perturbation, voire la cessation des activités économiques. La prolifération des maladies et l'élévation du taux de mortalité de la population aura une incidence sur le taux de pauvreté et réduira la croissance économique du pays. Les groupes les plus vulnérables sont les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les personnes âgées, les handicapés et les personnes vivant avec le VIH-SIDA.

Sur la base de l'évaluation de la vulnérabilité dans les secteurs ciblés, des options d'adaptation ont été proposées en cohérence avec les orientations stratégiques nationales, notamment celles inscrites dans le document de Plan National de Développement, la Feuille de Route Gouvernementale et dans les priorités et objectifs sectoriels.

La mise en œuvre de ces programmes et mesures nécessitera l'implication de tous les acteurs, notamment les universités et institutions de recherche, les institutions publiques, les ONG, le secteur privé, les collectivités territoriales, les communautés à la base et les partenaires techniques et financiers.

4.4.4. Cadres pour l'adaptation

Le cadre d'adaptation mis en place par le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) pour les évaluations de la vulnérabilité et les options d'adaptation aux effets des changements climatiques existait lors de la 4CN. Les experts l'ont surtout utilisé en conjonction avec les directives de la CCNUCC, des travaux du CGE et surtout des directives du GIEC afin de faciliter l'identification des options, stratégies et mesures d'adaptation potentielles.

Les études ont porté sur la compréhension des effets directs et indirects des changements climatiques et de leurs interactions, de la variation du niveau marin, des besoins et préoccupations prioritaires d'adaptation considérés comme les plus urgents, des barrières à l'adaptation, des dispositions légales, de la gestion institutionnelle ainsi que des aspects techniques et financiers, des opportunités pour l'adaptation, des politiques et les mesures, des options d'adaptation appropriées et des besoins en renforcement des capacités.

4.4.5. Description du système d'archivage

La notion d'archivage a commencé à prendre corps et les rôle et responsabilité du coordonnateur de l'archivage pour l'adaptation étaient assurés par la coordination qui a récupéré les documents et fichiers relatifs à l'évaluation de la vulnérabilité et les options d'adaptation disponibles pour la mise en place progressive d'un système archivage fiable.

Certes, des données ont été stockées sur les ordinateurs de la coordination et sur des disques durs externes de la coordination. Mais dans le cadre de la CCNUCC, un système de stockage ne se résume pas en ces outils dont la sécurité et la durabilité ne sont pas garanties.

4.4.6. Plan national pour une meilleure évaluation de l'adaptation

Enfin, comme dans le cas des communications précédentes, la 4CN a dégagé des mesures institutionnelles qui doivent être prises pour réglementer l'exploitation des ressources naturelles. En particulier, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles nécessaire.

Le plan national pour une meilleure évaluation de l'adaptation passe par l'identification d'une institution leader en matière d'évaluation en adaptation à laquelle la responsabilité de cette étude sera confiée. Cette institution devra désigner les responsables et clarifier les rôles et des responsabilités des équipes des évaluations sectorielles et ceux de l'équipe des évaluations nationales. Elle pourra faire appel aux compétences dont elle a besoin pour accomplir cette mission. Ainsi, la continuité du processus, la mise à jour, la transparence, la comparabilité et la cohérence seront assurées.

4.4.7. Difficultés rencontrées lors de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation

Un certain nombre de contraintes et difficultés ont été identifiées dans les études de l'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation. On peut citer :

- données insuffisantes et/ou inadéquates et utilisation inappropriée de modèles. Il a été constaté, dans la plupart des études de vulnérabilité et d'adaptation, que la disponibilité, la qualité, l'archivage, la mise à jour des données et les exigences pour la modélisation et les analyses d'impacts de changements climatiques étaient insuffisantes ;
- difficultés à distinguer les impacts liés à la variabilité naturelle du climat de ceux découlant de changements climatiques de source anthropique aux niveaux national et régional. En entreprenant les études de V&A, aucune tentative n'a été faite pour distinguer les impacts associés à une variabilité naturelle du climat actuel et les impacts associés à un forçage historique des concentrations de GES dans l'atmosphère. La séparation entre variabilité climatique et changements climatiques est importante car elle fournirait des informations pour une adaptation future aux changements climatiques ;
- manque de scénarios pour analyser les impacts sur différents secteurs socioéconomiques et environnementaux. Les études de V&A ne donnent pas une considération appropriée aux impacts des changements climatiques sur les secteurs socioéconomiques et culturels du pays ;
- hypothèses socioéconomiques, environnementales n'ont pas été utilisées pour une meilleure évaluation de LA V&A ;
- analyse multicritère avec combinaison des analyses qualitatives ont été utilisées, mais pas correctement. Cela montre clairement que les experts ont besoin de renforcement des capacités sur les outils d'évaluation de la V&A tenant compte des circonstances nationales.

Les besoins en renforcement de capacité, institutionnels, financières et recherche méritent une attention urgente afin d'entreprendre les activités correspondantes pour la mise en œuvre de la convention. Les autres besoins identifiés sont :

- Il faut former beaucoup plus d'experts nationaux en V&A pour continuer à travailler sur les questions relatives aux impacts des changements climatiques et à l'adaptation. Ce qui nécessite l'opérationnalisation des groupes de travaux techniques à qui on pourra confier des études de V&A sur la base des accords pour renforcer le processus d'institutionnalisation ;
- Pouvoir retenir les experts nationaux spécialistes des études de V&A est d'une grande importance et donc du travail pour les études de vulnérabilité et d'adaptation devrait être disponibles pour ces experts sur une base continue et durable. Ceci nécessite un engagement actif des centres nationaux pour attirer des ressources financières pour ces études.

Les études actuelles de V&A n'ont pas été capables d'aborder les impacts potentiels de la variabilité et des changements climatiques sur les biens non marchands et les services, lesquels jouent un important rôle dans la vie des individus, des communautés et de la nation.

La collaboration et/ou la coopération entre experts nationaux/régionaux et leur participation au développement des modèles de changements climatiques, socioéconomiques et environnementaux nécessaires aux études de vulnérabilité et adaptation sont presque inexistantes. Le renforcement de la collaboration et de la coopération entre experts nationaux/régionaux facilitera une large circulation et utilisation des modèles.

Il a eu un manque de coopération sous régionale en matière de questions et secteurs transnationaux telles que les ressources en eau, la zone côtière. Une approche sous régionale pour la modélisation est nécessaire en Afrique de l'Ouest.

Recommandation

Institutionnaliser le processus d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation en le confiant à des institutions leaders ayant l'expérience et la compétence en la matière pour tous les secteurs couverts par la V&A.

Suggestions

Institutionnaliser le processus d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation en le confiant à des institutions leaders ayant l'expérience et la compétence en la matière pour tous les secteurs couverts par la V&A.

Fournir un soutien financier et technique est une condition préalable pour la mise en œuvre des recommandations suivantes :

- ✓ *Il est aussi important que la planification et l'exécution de l'adaptation soient intégrées à la sensibilisation du public, à l'éducation et à la formation. Il faut constituer des équipes pluridisciplinaires pour conduire les études de V&A axées sur des évaluations intersectorielles ;*
- ✓ *Afin de préserver les données collectées durant les études de V&A (y compris celles qui seront générées dans le futur), il est nécessaire de développer des bases de données efficaces ;*
- ✓ *Encourager le développement, l'introduction et l'utilisation des bonnes pratiques dans les études de V&A. Ceci implique la sélection et l'utilisation de méthodologies et méthodes capables de générer les indicateurs de V&A pour des analyses comparatives entre secteurs et pays aussi bien qu'un processus de revue, évaluation et affinement des options d'adaptation et opportunités d'exécution.*

4.5. Questions transversales

4.5.1. Dispositifs institutionnels

L'institutionnalisation du cadre mise en place pour les études thématiques n'a pas encore atteint la réalisation des questions transversales qui a été confiée à des consultants issus de diverses institutions mais au titre de leur capacité individuelle. Les informations fournies sont :

- les dispositions prises pour intégrer les changements climatiques dans les politiques sociales, économiques et environnementales opportunes;
- les activités liées au transfert de technologies;
- la recherche en matière de changements climatiques et les observations systématiques;

- la recherche sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements;
- l'information sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public;
- l'information sur le développement des capacités aux niveaux national, régional et sous régional
- les efforts pour promouvoir le partage de l'information.

4.5.2. Intégration des changements climatiques

Comme pour les communications nationales déjà soumises, le consultant responsable de ce volet a produit un document qui décrit les synergies entre politiques et activités nationales, d'ordre social, économique et environnemental, contribuant à l'application de la Convention et la manière dont les considérations sur les changements climatiques sont en cours d'incorporation dans les programmes de développement durable et les stratégies de réduction de la pauvreté.

Pour être en conformité avec l'article 41 de la constitution togolaise, le Gouvernement a pris des mesures réglementaires intégrant les changements climatiques dans les politiques, programmes, projets et plans de développement dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des transports, des finances, etc. plusieurs textes légaux ont été énumérés dans le document.

L'application de ces textes légaux et la mise en œuvre de ces actions obligent les acteurs en développement et les communautés locales à prendre en compte les mesures prévues dans les communications nationales et la stratégie nationale de mise en œuvre de la CCNUCC.

4.5.3. Transfert de technologie

Dans cette section de la 4CN, le document trace la manière dont le pays aborde les activités liées au transfert de technologies, ainsi qu'à l'accès aux technologies et savoir-faire, respectueux de l'environnement, au développement et au renforcement des capacités, technologies et savoir-faire endogènes (locaux), et aux mesures relatives à l'amélioration d'un environnement favorable au développement et au transfert des technologies. Cette section comporte également des informations sûres :

- les besoins en technologies et l'évaluation de ces besoins ;
- les technologies ;
- les environnements favorables ;
- le renforcement des capacités ;
- les mécanismes pour le transfert de technologies.

Les besoins prioritaires en transfert de technologies ont été identifiés pour les secteurs de l'énergie (véhicules économes en carburant, véhicules hybrides ou à gaz, réhabilitation et construction des voies ferrées et routières, développement du transport en commun) de l'agriculture (aménagement des terres agricoles, agriculture de contre saison, système intégré de production agricole) et de la foresterie (gestion durable des ressources naturelles, conservation de la biodiversité, reboisement).

Pour ces besoins, des technologies appropriées ont été identifiées. Afin de minimiser le coût de leur mise en œuvre, le Gouvernement envisage : de renforcer la sensibilisation, l'éducation et la formation en matière d'appropriation des technologies ; de promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation de technologies faisant appel à des sources d'énergie renouvelables ; et d'offrir des possibilités de formation pour la mise au point de projets technologiques relatifs aux changements climatiques.

4.5.4. Recherche et observation systématique

Pour la 4CN, l'analyse de situation sur la recherche et les observations systématiques a été confiée à un consultant. Dans cette partie du document a développé des informations sur la participation et la contribution aux activités développées au niveau mondial, national, régional et sous régional dans les domaines de la recherche et des observations systématiques sur les changements climatiques, de même qu'aux réseaux de recherche sur les changements globaux ainsi que des informations sur les besoins,

contraintes et lacunes en matière de recherche et d'observation systématique relatifs aux changements climatiques. En particulier :

- le statut du programme national de recherche et d'observation systématique ;
- les observations et la recherche météorologique, atmosphérique et océanographique ;
- le niveau de participation dans les systèmes de recherche et d'observation mondiaux ;
- les besoins et priorités pour la recherche et l'observation systématique en matière de changements climatiques.

Outre l'absence d'équipement de pointe, le Togo ne dispose pas de politique nationale en matière de recherche sur les changements climatiques. Cependant, on dénombre quelques activités de recherche en lien avec les changements climatiques développées au sein des universités et institutions de recherches publiques (programme WASCAL, le projet GEOFORAFRI, le projet RIPIECSA, le projet AMESD). Ces programmes devront renforcer les potentialités existantes afin d'entreprendre des programmes effectifs de recherche sur les changements climatiques.

Le sous-secteur de l'observation systématique des changements climatiques intègre de nouvelles problématiques qui visent de longues et pertinentes études prévisionnelles. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), des équipements ont été fournis, suivis de la formation du personnel.

Au regard des insuffisances constatées, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités techniques, matérielles et humaines des centres d'observation systématique pour leur permettre d'accroître leurs connaissances sur les changements climatiques afin de réduire les incertitudes scientifiques.

4.5.5. Education, formation et sensibilisation du public

Lors de l'élaboration de la 4CN les activités liées à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public dans le domaine des changements climatiques ont été conduites par la coordination du projet avec le soutien des directions régionales de l'environnement. Ces actions ont été mentionnées par le consultant qui a mis l'accent sur les informations suivantes:

- Le cadre institutionnel pour l'application de l'article 6 de la Convention ;
- Le niveau de sensibilisation et de compréhension des questions liées aux changements climatiques ;
- Les initiatives et programmes réalisés ou prévus pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public ;
- Les cadres institutionnels et/ou légaux pour la participation du public et l'accès à l'information ;
- La coopération sous régionale, régionale et internationale visant à promouvoir l'éducation, la formation et la sensibilisation du public.

Les considérations en matière d'éducation, de formation et de sensibilisation du public couvrent trois volets. Le renforcement de capacités de l'ensemble des parties prenantes qui passe par l'incorporation des changements climatiques dans les curricula et programmes scolaires et universitaires et la mise en place d'un mécanisme de formation professionnelle continue et d'adaptation au poste pour le développement des capacités favorisera l'intégration de ces dimensions dans les politiques, stratégies, plans, programmes et projets de développement.

Le MERF qui dispose d'un mensuel titré " l'Environnement " et d'un site web a organisé en 2013, une caravane nationale sur l'environnement avec le soutien du PNUD, la FAO, la GIZ, l'AFD, etc., pour la sensibilisation sur les changements climatiques et l'information sur les mesures d'adaptation et d'atténuation ainsi que les énergies renouvelables.

4.5.6. Renforcement des capacités

A l'instar des communications nationales précédentes, plusieurs consultants nationaux ont été recrutés pour les activités de renforcement des capacités de la 4CN, mais l'organisation des ateliers a été la prérogative de la coordination. Le document de synthèse réalisé par le consultant identifié, souligne la

manière dont les activités de renforcement des capacités, telles que soulignées dans les paragraphes 15-17 du cadre, sont mises en œuvre à tous les niveaux. A savoir :

- Les besoins spécifiques, options et priorités en matière de renforcement des capacités (tels que ceux identifiés dans l'autoévaluation des capacités nationales, plus connue sous l'acronyme anglais "NCSA", dans les programmes d'action nationaux d'adaptation et dans les projets d'activités habilitantes de phase II) ;
- Le statut des activités et le niveau de participation à, et de promotion de, la coopération Sud-Sud, avec d'autres institutions de pays en développement ;
- La promotion et le degré d'implication d'un large ensemble d'acteurs (gouvernements, organisations nationales et internationales, et société civile) ;
- Le statut des activités liées à la coordination et à la durabilité des activités de renforcement des capacités ;
- La dissémination et le partage des informations sur les activités de renforcement des capacités ;
- Les activités de renforcement des capacités destinées à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification à moyen et long termes.

4.5.7. Besoins financiers, techniques et en capacités

La 4CN a aussi chargé un expert de réaliser les études sur les besoins financiers, technologiques et en termes de capacité a produit un document qui synthétise les besoins et difficultés déjà exprimés dans les différents secteurs, l'information relative aux ressources financières et techniques mises à disposition, pour la préparation de la communication nationale, par le pays Partie, le FEM, les Parties visées à l'annexe II ou bien par des institutions bilatérales et multilatérales

Les informations sur les ressources financières et techniques incluent la description des contributions provenant

- du pays Partie, y compris les coûts "en nature", les ressources en personnels et les coûts associés ;
- le FEM, au travers de l'une de ses agences d'exécution ;
- les Parties visées à l'annexe II, par le biais soit de programmes bilatéraux, soit d'une institution multilatérale ;
- d'autres programmes et activités multilatéraux et bilatéraux.

Recommandation

Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des services météorologiques régionaux et préfectoraux

Suggestions

Il faut que les nouveaux équipements installés dans les différentes stations météo régionales et préfectorales soient rapidement opérationnels.

Il faut renforcer la capacité et former les agents des services de la météorologie nationale afin de les rendre aptes à accéder, collecter, analyser, manipuler, et gérer les données et bases de données de manière adéquate.

Il faut disposer des ressources financières nécessaires pour acquérir les systèmes de monitoring et les technologies nécessaires pour la recherche et l'observation systématique.

4.5.8. Difficultés et lacunes ; bonnes pratiques et leçons apprises dans le processus de la 4CN

Le processus de la préparation de la 4CN, s'est appuyé sur les leçons et expériences acquises lors de l'élaboration des communications nationales et rapports biennaux actualisés pour la mise en œuvre de la CCNUCC. Mais, certaines lacunes persistent et méritent d'être corrigées compte tenu du rôle important que jouent les Communications Nationales, en matière d'information et de prise de décision, tant au niveau national qu'international.

Par rapport aux communications précédentes, l'inventaire de GES a connu des progrès significatifs en rapport avec le niveau de connaissance et de compétence des experts impliqués. Toutefois, des difficultés et lacunes persistent au niveau des données d'activité et des facteurs d'émission. Les études sur la vulnérabilité et l'adaptation réalisées indiquent un besoin d'amélioration de la compréhension des questions liées à l'évaluation de la vulnérabilité et à la maîtrise des outils et des méthodologies. Les études d'atténuation indiquent un besoin continu de renforcement de capacités en méthodologies, logiciels et scénarios d'élaboration des études thématiques.

Dans le secteur de la recherche sur la problématique des changements climatiques les difficultés et lacunes enregistrées sont :

- au plan institutionnel, une faible implication des structures d'observation et de recherche dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et plan de développement urbain et aménagement du territoire ; l'absence de structure nationale chargée de la recherche forestière ; la faible capacité des centres d'observation et de recherche dans le suivi des CC ;
- au plan des ressources humaines, un manque de personnel dans le domaine de l'observation systématique et de la recherche particulièrement en océanographie, océanologie, météorologie, climatologie et hydrologie continentale ;
- au plan systémique, une insuffisance technique et matérielle d'observation et de recherche en matière de CC ; insuffisance dans l'élaboration du mécanisme de prévision climatique; l'absence de mécanismes de prévision océanographique et hydrologique.

Les bonnes pratiques observées dans le processus de préparation de la troisième communication sur les changements climatiques ont permis d'améliorer les résultats.

Suggestions

- *Un soutien financier et technique pour les programmes de formation devra se rapporter aux besoins pour des compétences scientifiques et techniques aussi bien que pour renforcer l'efficacité générale des institutions de formation.*
- *Il faut mieux coordonner les programmes d'éducation et formation sur le plan national de manière à maximiser les ressources et éviter toute duplication.*
- *Des centres d'excellence doivent être supportés afin de promouvoir la création d'un processus effectif d'échange d'informations et d'expérience et ainsi accroître à la fois la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.*
- *Le développement des méthodologies et approches communes aux besoins de formation et d'éducation devrait permettre des priorités variables sur le plan national.*
- *Des mécanismes doivent être développés pour fournir l'expertise technique, l'avis et l'information dans des délais raisonnablement courts.*
- *Des capacités nationales doivent être développées pour aider à préparer des matériels de sensibilisation sur des impacts potentiels sur le plan national et/ou local.*
- *Sur le plan international, des documents simplifiés qui donnent les informations de base sur les changements climatiques, les trouvailles récentes par les organisations comme le GIEC, le PNUE, le PNUD, informations sur les impacts locaux et régionaux (dans la mesure où elles sont disponibles) et les informations sur les étapes pratiques que les individus, groupes et institutions peuvent prendre pour répondre aux changements climatiques devraient être préparées, mises à jour périodiquement, traduites dans les langues officielles des Nations Unies et distribuées.*
- *Le secrétariat de la CCNUCC est encouragé à développer, maintenir et mettre à jour périodiquement un mécanisme de clarification sur les matériels d'éducation, de la formation et la sensibilisation du public. Le Togo est encouragé à supporter cet effort en fournissant activement des documents en langues qui sont comprises par les populations qui ne parlent pas les langues officielles des Nations Unies.*
- *Tous les documents techniques importants doivent être disponibles en anglais. Les documents techniques importants doivent comporter peu d'approches graphiques afin d'aider les non techniciens à les comprendre.*
- *Editer les documents sectoriels importants pour une appropriation et une utilisation facile*

4.6. Points forts-Points faibles

Les points forts et les points faibles de la 4CN sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 2 : POINTS FORTS-POINTS FAIBLES DES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR LA 4CN

| Points forts | Points faibles |
|---|--|
| Arrangements institutionnels | |
| Le processus d'élaboration de la 4CN témoigne d'un progrès technique acquis entre la CNI et la TCN et une prise de conscience du lien important entre les changements climatiques et le développement/lutte contre la pauvreté. | Le ministère de l'environnement est le partenaire d'exécution du projet sans qu'une direction dédiée notamment la direction de la lutte contre les changements climatiques ait été créée en son sein pour assurer cette fonction en tant que chef de fil. C'est la direction de l'Environnement, avec une division de la lutte contre les changements climatiques qui est la structure chargée de gérer les CN et les RBA Cette structure devrait avoir une cellule dédiée spécifiquement à la préparation des CN et des RBA sur une base continue et veiller à l'exécution des tâches essentielles liées à la production de ce rapport national conformément aux directives de la CCNUCC. Pour le moment, le rôle de la division de lutte contre les changements climatiques n'est pas très très lisible en matière d'élaboration des CNs et BRAs |
| Plusieurs mécanismes ont été inclus dans la 4CN de manière à assurer une participation maximale des parties prenantes (Le secteur privé, les universitaires, et les organisations communautaires locales). Parmi ces mécanismes figurent des ateliers, des campagnes de sensibilisation à l'intention des décideurs politiques et des fournisseurs de données, l'établissement d'un réseau d'échange d'informations régional et des liens avec les experts et les donateurs internationaux. | Les arrangements institutionnels qui existent ne sont pas spécifiques pour la collecte et la maintenance d'une base de données pour l'analyse de l'atténuation. Faible disponibilité et fiabilité des données utilisées ; Faible niveau de disponibilité et de fiabilité des données d'activités ; Format inapproprié pour le stockage et l'archivage des données auprès des structures détentrices de données ; Indisponibilité de données d'activité pour certaines sous-catégories ; Insuffisance des ressources financières pour approfondir la collecte des données. |
| La préparation de la 4CN a permis d'améliorer le processus de concertation nationale mise en place lors de la TCNCC avec les institutions et les différents acteurs de la vie socioéconomique. | Le secteur privé, les milieux universitaires et les organisations communautaires locales actuellement ne participent pas pleinement à l'élaboration d'une politique intégrée de développement. Leur participation effective garantirait que les stratégies et les mesures soient effectivement mises en œuvre et largement acceptées et appropriées. |
| Inventaire des GES | |
| La préparation et la mise à jour systématique et continue des inventaires par les institutions leaders nationales | La continuité du processus de préparation des inventaires n'est pas actuellement assurée à cause de l'absence de la mise en place d'une cellule dédiée à cet et les et de moyens pour sa durabilité. |
| Une base de données d'experts et d'institutions nationales spécialisés en matière d'inventaires, atténuation, vulnérabilité et adaptation existe pour renforcer les échanges de données et d'information. | Plusieurs experts ont rencontré des difficultés dues à une insuffisance de personnel formé pour accéder et utiliser les modèles et méthodologies appropriés. |

| | |
|---|--|
| Les lacunes des données d'activité ont été réduites et les stratégies de recueil des données ont été améliorées. Les arrangements nationaux relatifs au recueil, à la gestion et à l'archivage des données du pays sont mieux documentés et décrits pour un secteur donné de l'inventaire national. | Manque de statistiques nationales appropriées pour les données d'activités ; Manque de statistiques performantes dans certaines catégories surtout l'informel ; Manque des coefficients d'émission (CE) et des facteurs de correction PFC propre au Togo |
| La coordination du projet 4CN a fait preuve de beaucoup de dynamisme dans la planification et l'exécution des activités. | L'insuffisance d'implication du secteur privé et plus spécifiquement du secteur informel dans les affaires de changements climatiques constitue un défi à relever. |
| Autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la Convention | |
| La partie consacrée aux « Autres informations jugées utiles pour atteindre l'objectif de la Convention », contient des passages innovateurs et perspicaces comme la liste des ressources financières, les projets proposés pour financement et les pistes de solutions pour répondre aux besoins. | Il a été constaté, dans la plupart des études de vulnérabilité et d'adaptation, que la disponibilité, la qualité, l'archivage, la mise à jour des données et les exigences pour la modélisation et les analyses d'impacts de changements climatiques étaient insuffisantes. |
| Revue approfondie interne des études thématiques Organisation des ateliers techniques de validation des études thématiques Revue approfondie interne du document de la 4CN Revue approfondie externe du document de la 4CN | Les difficultés à distinguer les impacts liés à la variabilité naturelle du climat de ceux découlant de changements climatiques de source anthropique aux niveaux national et régional. Les difficultés d'accès aux données plus désagrégées influencent la qualité des documents |
| Mise en place d'un Comité de rédaction de la 4CN et retraite d'une semaine du Comité pour la rédaction du document de la 4CN | Faible capacité technique et en équipe des institutions chargées de réaliser les études techniques et thématiques |
| Les activités ont permis de renforcer les capacités techniques et institutionnelles en vue d'améliorer la qualité des futurs inventaires nationaux des GES en appliquant une approche programmatique. | Plusieurs modèles disponibles pour les évaluations d'impacts ne sont pas faciles d'utilisation et la plupart ne donnent que des aspects généraux des impacts. |
| Les besoins prioritaires en technologies ont été synthétisés grâce à la disponibilité du programme d'actions technologiques (PAT) au sein de la direction de l'environnement | L'insuffisance ou le manque de ressources financières pour acquérir les systèmes de monitoring et les technologies nécessaires pour la recherche et l'observation systématique. |
| Le coordonnateur du projet avait une compréhension approfondie du processus des communications nationales. Il connaissait la documentation nécessaire, assistait à toutes les réunions de travail et faisait un bon suivi avec un rappel systématique des échéances aux différents experts. | La non-assistance du coordonnateur national par un expert national ayant également des compétences sur les CN et RBA, ne permet pas au projet de répondre à toutes les exigences de la Convention et répondre aux priorités nationales pour une préparation des communications nationales sur une base continue. |

Recommandations :

Sur le plan national, il est important de :

- *poursuivre le processus d'institutionnalisation des études d'inventaires et d'atténuation tout en renforçant ces équipes des structures détentrices et /ou productrices des données d'activité pour assurer une durabilité du processus de préparation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés sur les changements climatiques.*
- *Mettre en place une équipe dédiée à la préparation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés sur les changements climatiques pour une durabilité dudit processus.*
- *Opérationnaliser le cadre national de mesure, notification et vérification (MNV), y compris le système de collecte et de gestion des données pour assurer la transition des rapports biennaux actualisés au rapport de transparence biennale à partir de 2024.*
- *Poursuivre le processus de renforcement des capacités des experts nationaux sur les méthodologies 2006 du GIEC, nouvelle version, les outils d'évaluation de l'atténuation et des effets gaz et non gaz, et de la vulnérabilité*

5. STRATEGIE POUR LA PREPARATION DE LA CINQUIEME COMMUNICATION NATIONALE

La stratégie de la Cinquième Communication Nationale sur les changements climatiques sera de renforcer les structures de recherche de l'Université de Lomé, chargées de réaliser les inventaires et les mesures d'atténuation par les acteurs issus des institutions publiques afin d'améliorer la qualité des inventaires de GES, des études d'atténuation d'une part et de mettre en place des pools d'experts sectoriels constitués des acteurs de l'Etat pour les évaluations de la vulnérabilité et adaptation, de la participation des parties prenantes par rapport à la quatrième communication nationale. Le projet utilisera, tout en les améliorant, les cadres institutionnels nationaux mis en place au titre des activités de la 4CN. Les institutions nationales ayant participé à l'élaboration de la quatrième communication nationale seront ciblées par le présent projet en vue de créer une structure plus permanente et durable.

5.1. SYNERGIE AVEC LES AUTRES PROGRAMMES

5.1.1. Synergie avec les autres programmes

Un certain nombre d'activités et/ou projets sont en cours de réalisation ou ont été mises en œuvre dans le cadre d'autres conventions (Minamata, Biodiversité, Désertification, Polluants Ozone, Organiques Persistants, Grand Ecosystème du Courant de Guinée, etc.), en particulier les renforcements de capacités institutionnelle et individuelle, les formations, l'information et la sensibilisation du public. Les résultats de ces activités devront être capitalisés dans le processus des changements climatiques afin d'éviter une duplication et utiliser de façon plus rationnelle et plus efficace les ressources limitées disponibles.

La préparation de la Cinquième Communication Nationale bénéficiera aussi de l'apport des résultats d'un certain nombre d'activités parallèles. Ainsi, les résultats du Programme d'Action Nationale pour l'Adaptation aux changements climatiques (PANA), du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNACC) et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), du CBIT, de la REDD+, constitueront l'essentiel du chapitre sur les mesures visant à faciliter l'atténuation et l'adaptation appropriée des effets et impacts des changements climatiques.

5.1.2. Développement de Synergies entre les conventions et les autres processus

Dans le souci d'établir une synergie entre les trois conventions de Rio (CCNULD, CCNUDB, CCNUCC) et les programmes prioritaires de développement du pays, la 5CN sera préparée en tenant compte des informations provenant de différents documents élaborés pour leur mise en œuvre. Il s'agira de faire la synthèse des besoins et priorités du Togo en matière de renforcement de capacités en vue d'accroître les synergies entre les conventions internationales de gestion de l'environnement global à savoir la CCNUCC, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) et la Convention des Nations Unies sur la Biodiversité (CBD).

5.1.3. Lien avec les programmes de développement économique et social

Pour s'assurer que le projet réponde au mieux aux préoccupations actuelles et se conforme aux priorités nationales de développement durable, les activités du projet devront contribuer à la réalisation des objectifs de la mise en œuvre du Plan National d Développement (PND), des ODD, la Feuille de Route Gouvernementale et des politiques et stratégies sectorielles (agricultures, santé, ressources en eau, énergie, transport, forêts, etc.) qui intégreront les préoccupations relatives aux changements climatiques.

5.2. DOMAINES PRIORITAIRES

Les informations contenues dans la Quatrième Communication Nationale ont permis d'identifier trois types de domaines prioritaires à considérer dans le processus de la Cinquième Communication Nationale. Il s'agit de:

5.2.1. Collecte et analyse de la qualité des données.

Une bonne communication nationale repose sur des données de bonne qualité. Il est très important d'avoir présent à l'esprit que les données ne concernent pas seulement les statistiques mais aussi toutes les informations non chiffrées qui se rattachent à ces statistiques et aux activités.

La collecte de données est une partie intégrante du développement et de l'actualisation d'une communication nationale. Des activités de collecte de données formalisées doivent être établies, adaptées aux circonstances nationales du pays, et périodiquement révisées. Dans la plupart des cas, la création de nouvelles sources de données sera limitée par les ressources disponibles et il sera nécessaire de donner des priorités à celles-ci, en prenant en compte les résultats de l'analyse de catégories de source.

Des procédures de collecte de données sont nécessaires pour trouver et traiter les données existantes (c'est-à-dire des données collectées et stockées à des fins statistiques autres que les changements climatiques), ainsi que pour produire de nouvelles données par le biais de sondages ou de campagnes de mesure. D'autres activités incluent le maintien des flux de données, l'amélioration des estimations, la création d'estimations pour de nouvelles catégories et/ou le remplacement de sources de données existantes lorsque celles actuellement utilisées ne sont plus disponibles.

Les principes méthodologiques de la collecte des données sur lesquels devront se fonder les experts sont les suivants :

- se concentrer sur la collecte de données nécessaires à l'amélioration des estimations des catégories les plus importantes, avec le plus grand potentiel de changement ou avec la plus faible incertitude.
- choisir des procédures de collecte de données qui améliorent itérativement la qualité de la communication nationale conformément aux objectifs de qualité des données.
- mettre en place des activités de collecte de données (définition de priorité des ressources, planification, mise en œuvre, documentation, etc.) qui mènent à une amélioration continue des ensembles de données utilisés dans l'inventaire.
- collecter des données/informations à un niveau de détail approprié à la méthode utilisée.

- examiner régulièrement les activités de collecte de données et les besoins méthodologiques, pour améliorer la communication nationale de manière progressive et efficace.
- conclure des accords avec des fournisseurs de données pour assurer des flux d'information cohérents et continus.

Cette section propose des orientations générales pour collecter des données nationales/internationales existantes et nouvelles. Elles s'appliquent à la collecte de données sur les facteurs d'émission, les activités et les incertitudes. Elles couvrent :

- le développement d'une stratégie de collecte de données visant à respecter les objectifs de qualité des données en termes d'opportunité, mais également de cohérence, d'exhaustivité, de comparabilité, d'exactitude et de transparence, assurance de la qualité/contrôle de la qualité AQ/CQ et vérification.
- des activités d'acquisition de données, notamment la création de nouvelles sources de données, traitant de données limitées et de confidentialité, et ayant recours à l'opinion d'experts.
- la transformation de données brutes en une forme utile pour la communication nationale.

Les questions liées à la collecte de données portant sur un secteur spécifique telle que la sélection de données sur les activités appropriées pour une catégorie particulière sont décrites dans les directives du GIEC.

Les activités de collecte des données doivent commencer par un filtrage initial des sources de données disponibles. Il s'agira d'un processus itératif dans lequel s'accumulent les détails des données disponibles. Ce filtrage peut être lent et nécessiter un questionnement jusqu'à ce qu'une opinion finale puisse être faite quant à l'utilité d'un ensemble de données.

Enfin, les experts chargés de la collecte des données devront s'intéresser à la marge d'incertitude que comportent les données et les hypothèses qui les sous-tendent et à décrire les méthodes utilisées, éventuellement, pour estimer ces marges.

5.2.2. Les secteurs d'étude pour la V&A et l'atténuation.

Dans la 3^{ème} partie sur la description générale des mesures prises ou envisagées pour appliquer la Convention, la 5CN sera beaucoup plus ciblée et interviendra sur moins de secteurs que la 4CN.

Au niveau national, les évaluations de la vulnérabilité contribuent à établir les priorités de développement et à suivre les progrès réalisés. Les évaluations sectorielles donnent plus de détails et ciblent les plans de développement stratégiques. A l'échelon local ou des communautés, les groupes vulnérables peuvent être identifiés et des stratégies pour faire face peuvent être mises en œuvre, en employant souvent des méthodes participatives.

L'adaptation implique la gestion des risques induits par les changements climatiques, y compris la variabilité. L'identification et la caractérisation de la manière selon laquelle les systèmes humains et naturels sont sensibles au climat produisent des éléments fondamentaux pour aider à cibler, formuler et évaluer des politiques d'adaptation.

Dans la 4CN, les études ont porté sur tous les secteurs d'activités et les résultats obtenus ont montré que les études n'étaient pas très approfondies. En général, un effort particulier devra être demandé aux experts pour remédier à cette situation.

La 5CN se propose de cibler quatre secteurs pour les études de V&A : *énergie ; zone côtière ; agriculture, affectation des terres et foresterie ; établissements humains et santé* qui sont des secteurs clés pour l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Le chapitre sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques contiendra plus de substance, c'est-à-dire des explications plus approfondies sur les modes de calculs de certains chiffres/montants fournis afin de permettre aux autorités nationales et à la Conférence des Parties une vérification et validation complètes du contenu du texte.

En ce qui concerne les études d'atténuation aux changements climatiques, la 5CN se concentreront sur trois secteurs clés en matière d'émissions de GES : *affectation des terres et foresterie, agriculture et énergie*. La 5CN doit constituer la base des Mesures Appropriées d'Atténuation au niveau National (MAAN).

5.2.3. Utilisation des outils d'étude : méthodes, modèles et scénarios.

Les guides 2006 et le logiciel du GIEC couvrent l'ensemble des éléments que peuvent contenir les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Ce logiciel aidera le Togo à dresser son inventaire national de gaz à effet de serre (GES) et à préparer sa Quatrième Communication Nationale et son Deuxième Rapport Biennal Actualisé. Le logiciel comprend un outil qui établit un lien direct avec les tableaux récapitulatifs et permet à l'utilisateur de réaliser des analyses des catégories principales tant pour ce qui est des niveaux d'émissions et absorptions que pour ce qui est des tendances des émissions et absorptions.

Les études d'inventaire de GES de la 5CN utiliseront toutes les opportunités offertes par ce logiciel pour produire un travail de qualité supérieure à celle de la 4CN surtout en matière de tendances et d'incertitudes.

La 5CN s'appuieront sur des modélisations et s'emploieront à décrire les démarches, méthodes et outils utilisés, y compris les scénarios retenus pour évaluer les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements et à faire état de toute incertitude inhérente à ces méthodes.

Un scénario décrit plutôt un avenir *possible*. Collectivement, divers scénarios peuvent décrire divers futurs susceptibles de se réaliser, certains souhaitables, d'autres non. Par ailleurs, les scénarios se distinguent des projections qui sont souvent de simples extrapolations de tendances historiques qui se manifestent dans une ou plusieurs variables.

Pour marquer une évolution par rapport aux communications antérieures, la 5CN s'emploiera à utiliser les trois types de scénarios (scénarios climatiques, scénarios socioéconomiques et scénarios environnementaux) pour l'évaluation de la vulnérabilité, la formulation de la stratégie d'adaptation, l'implication des acteurs et la capacité d'adaptation et les estimations des coûts.

Pour les études d'atténuation aux changements climatiques, l'utilisation et l'établissement des scénarios de référence, d'atténuation et les projections constitueront les éléments de base pour les choix technologiques et les estimations des coûts.

5.3. PARTIES PRENANTES

Les processus des CNI, DCN, TCNCC, PRBA, 2RBA et 4CN ont associé plusieurs parties prenantes aux processus des changements climatiques mais les institutions officielles étaient majoritairement représentées. L'implication des acteurs du secteur privé et de ceux du secteur informel doit être accrue

et renforcée car ces acteurs jouent directement et indirectement un rôle crucial dans le processus des changements climatiques. Ils sont à la fois concernés par les questions d'atténuation et celles d'adaptation.

Le processus de consultation à mener dans la préparation de la Cinquième Communication Nationale doit être largement consacrée à ces groupes d'acteurs afin de garantir et de s'assurer une appropriation nationale du processus. Par exemple :

- *Adaptation* : parmi les groupes d'acteurs vulnérables à consulter dans le processus de la troisième communication et qui seront affectés par les options d'adaptation aux changements climatiques et qui devront jouer un rôle plus accru dans le processus, on peut citer les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs, les paysans, la chefferie traditionnelle, les populations de la zone côtière, les populations des zones forestières, les populations des zones frappées par la désertification, les exportateurs agricoles, etc.
- *Atténuation* : pour mieux réussir les stratégies d'atténuation des GES, les consultations doivent associer des parties prenantes comme les professionnels de restaurants africains, les ménages, les communautés de base, les municipalités, les pétroliers, les pompistes, les importateurs de véhicules usagés, les conducteurs de taxis, les conducteurs de taxis motos, les importateurs de substituts de SAO, les garagistes et mécaniciens autos et les mécaniciens motos, les importateurs et revendeurs de pneus usagés ; les cultivateurs, les paysans, les chasseurs, les fumeurs de poisson et/ou viande, les producteurs et/ou revendeurs de bois de feu et de charbon de bois, les ONG, la chefferie traditionnelle, les forces armées, la marine nationale, la police nationale, la gendarmerie nationale, les syndicats, etc.
- *Sensibilisation du grand public* : les associations de femmes, les associations de jeunes, les religieux, les syndicats, les banques, les fédérations sportives, les forces armées, la marine nationale, la police nationale, la gendarmerie nationale, les syndicats, les écoles et universités, etc.
- En matière d'éducation, de formation, de recherche et observation systématique, le processus de consultation pour la préparation de la Quatrième Communication Nationale et du Deuxième Rapport Biennal Actualisé doit viser les institutions de formation et de recherche afin d'assurer des programmes cohérents, la réalisation de documents de formation appropriées, une plus grande responsabilité, une meilleure participation et une durabilité.

5.4. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

La stratégie de préparation de la 5CN s'appuiera sur une large consultation de toutes les parties prenantes. Le processus de consultation qui sera mené, intéressera tous les groupes d'acteurs concernés et/ou impliqués dans la problématique des changements climatiques afin de garantir et de s'assurer une appropriation nationale de la préparation de la 5CN. Il s'agit :

- des concertations régionales en vue de faire des changements climatiques, une préoccupation de tous ; elles permettront de savoir le degré d'implication des parties prenantes lors du processus d'élaboration de la 4CN et d'identifier les priorités des différents acteurs à prendre en compte dans le processus de la 5CN ;
- des concertations thématiques/sectorielles afin d'identifier les nouveaux domaines à prendre en compte dans le document de projet de la 5CN.

Le projet s'appuiera sur les cadres institutionnels nationaux mis en place au titre des activités 4CN et au 2RBA. Les institutions nationales ayant participé à l'élaboration de la 4CN ont été ciblées par le présent projet en vue de créer une structure plus appropriée et plus efficace.

Cette amélioration prendra en compte les solutions proposées pour combler les lacunes identifiées lors de l'élaboration de la Quatrième Communication Nationale et du Deuxième Rapport Biennal Actualisé et concernera les niveaux institutionnel et technique.

Le processus de consultation pour la préparation de la Cinquième Communication Nationale doit viser les institutions afin d'assurer des programmes cohérents, la réalisation de documents de formation appropriées, une plus grande responsabilité, une meilleure participation et une durabilité.

A cause du rôle prépondérant joué par les acteurs du secteur privé et ceux du secteur informel qui sont très concernés par les questions d'atténuation et les questions d'adaptation, la 5CN devront faire plus d'effort pour l'implication effective de ces acteurs dans le processus des changements climatiques. Une large adhésion de ces groupes garantira l'appropriation nationale du processus.

La mise en œuvre de l'adaptation est étroitement liée à la participation des décideurs politiques, de la sensibilisation du public et des acteurs à l'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation. Il est donc nécessaire de mieux prendre en compte l'engagement du public et des décideurs politiques et/ou des acteurs lors du développement des méthodologies d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation. La stratégie proposée peut se résumer en trois phases.

5.4.1. Phase initiale

Cette première phase concerne la mise en place d'un comité technique de dix membres : MERF (2 dont le/la responsable de la DLCC), ONG (1), secteur privé (2), secteur informel (1), collectivités locales (1), enseignants-chercheurs (2) et personnes ressources (1) ; tous très impliqués dans les questions liées aux changements climatiques.

Ce comité aura pour rôle d'aider dans la conduite du processus de préparation et dans la rédaction de la Cinquième Communication Nationale, à savoir :

- (i) préparer les documents sur l'état des lieux et les ouvrages disponibles ;
- (ii) élaborer le plan de travail ou l'adopter ;
- (iii) organiser et conduire les consultations et ateliers ;
- (iv) établir une liste provisoire des parties prenantes ;
- (v) identifier et clarifier les rôles et les responsabilités des parties prenantes à impliquer.

Pour bénéficier des acquis et expériences passés, il est souhaitable que les membres de ce comité technique soient des personnes ayant activement participé à la DCN, TCNCC, PRBA et DBRA et 4CN.

5.4.2. Phase II

La seconde phase de la stratégie porte sur la consultation avec les parties prenantes avec le programme suivant.

- (i) rencontre avec les parties prenantes dans toutes les régions et préfectures afin d'identifier et de faciliter une participation plus accrue des différents acteurs et une appropriation nationale du processus ;

- (ii) organisation de deux ateliers régionales (un sur les arrangements institutionnels et un atelier d'identification des domaines thématiques, des sujets de grandes priorités de caractère régional à indiquer dans la Troisième Communication Nationale) ;
- (iii) organisation d'un atelier national pour valider les priorités nationales.

5.4.3. Phase III

La dernière phase est l'élaboration du PIF pour la Cinquième Communication Nationale. Le document préliminaire sera largement diffusé pour avis, commentaires et contributions avant d'être validé au cours d'un atelier national où toutes les parties prenantes seront représentées. Après intégration des observations, le document de projet sera finalisé et soumis au PNUD/FEM.

Ce PIF est annexé au présent document d'autoévaluation.

6. CONCLUSION

L'exercice d'autoévaluation de la 4CN est nécessaire pour le lancement de la 5CN qui devront bénéficier des expériences passées d'élaboration de communications nationales au Togo. Elle a permis par une analyse complète du processus des changements climatiques au Togo :

- de relever les points forts et les points faibles de l'exécution du projet 4CN au Togo ;
- de faire ressortir les leçons apprises ;
- et d'élaborer en conséquence une stratégie pour la préparation de la 5CN qui prendra en compte les domaines prioritaires identifiés et les différentes options retenues après une large consultation de toutes les parties prenantes.

La stratégie proposée comporte trois phases. La phase I de mise en place d'un comité technique de 10 membres, la phase II des consultations avec les parties prenantes et la phase III de rédaction, de soumission et de validation du document PIF selon les normes requis par le FEM et le PNUD.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme (2013). Rapport bilan de la mise en œuvre de la SCAPE en 2013.
- Ativon A.A.A. Contribution à l'étude des pâturages naturels du centre d'application agro-pastoral de Kovié : mode d'exploitation et de valorisation des herbages. Mémoire d'Ingénieur Agronome, ESA-UB, Lomé, 1995, pp. 36-44.
- Barandao A. D., Mensah Rita Amavi, Dangbo A. Vincent, Consultants FAO-PAFT. Etude sur l'utilisation d'énergie domestique et artisanale au Togo et propositions de programmes d'économie d'énergie d'origine ligneuse. Juillet 1992.
- Barnard G.W. Use of agricultural residues as fuel in bioenergy and the Environment: Bulletin Africain. Bioressources-Energie-Développement-Environnement. N°10, oct. 1998, CARE INTERNATIONAL, ATDNT (Agroforestry Training and Demonstration in Northern Togo). Rapport d'évaluation finale, Lomé, fév. 1997, 100 p.
- CARE INTERNATIONAL, PACIPE BNC-TOGO. Guide pédagogique d'éducation environnementale pour l'enseignement du premier degré au Togo (CP, CE et CM). Lomé, 1997, 102 p.
- CARE INTERNATIONAL, PACIPE, BNC-TOGO. Guide pédagogique d'éducation environnementale pour l'enseignement du premier degré au Togo. Lomé, 1997, 119 p.
- CCNUCC (2002). Décision 17/CP.8, Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa huitième session, tenue à New Delhi du 23 octobre au 1er novembre 2002
- CCNUCC (2007). Manuel du logiciel pour les inventaires de gaz à effet de serre destiné aux Parties non visées à l'annexe I de la CCNUCC. Version: 1.3.2.
- CCNUCC (2010). Etude de Vulnérabilité et Adaptation aux Changements Climatiques, le Littoral du Togo (Région Maritime)
- CCUNCC (1992). Conventions Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques.
- DGE (2006). Système d'Information Energétique du Togo (SIE-Togo), Rapport.
- DGE (2007). Système d'Information Energétique du Togo (SIE-Togo), Rapport.
- DGE (2010). Système d'Information Energétique du Togo (SIE-Togo), Rapport.
- DGSCN (2010). Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).
- Diversification des cultures d'exploitation au Togo. FAO/Banque Mondiale, 1991.
- FAO (2000). Etude sur les produits forestiers dans la République Togolaise. Rapport d'étude.
- FAO (2005). Évaluation des Ressources Forestières Mondiales 2005. Progrès vers la gestion forestière durable.
- FAO (2011). Situation des forêts du monde.
- GIEC (1996). Lignes directrices du GIEC version révisé 1996.
- GIEC (2000). Recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des Incertitudes pour les inventaires nationaux.
- GIEC (2003) Recommandations du GIEC en matière des bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux secteur Déchets
- GIEC (2003). Recommandations en matière de bonnes pratiques pour le secteur de l'utilisation des terres, changements d'affectation des terres et foresterie.
- GIEC (2007). Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse.
- GIEC, (2004). Manuel de l'utilisateur, relatif aux directives pour l'établissement des communications nationales des parties non visées à l'annexe I de la convention. 30P
- IPCC (2001). Climate Change: The Scientific Basis, Cambridge University Press, Cambridge, 892 p.
- J. Pasztor and L.A. Kristoferson; eds West view Press, Boulder; Colorado USA, 1990. pp. 85-112. In IPCC Reference Manual, pp. 4.81-4.86.
- MERF (2001). Communication Nationale Initiale du Togo. Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 210 P.
- MERF (2002). Rapport sur l'état de l'environnement en Afrique de l'Ouest, Contribution du Togo

MERF (2009). Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques.

MERF (2011). Plan d'Action Forestier National, Phase 1: 2011-2019, Togo.

MERF (2014). Etudes sur les circonstances nationales

MERF (2014). Inventaire de gaz à effet de serre dans le secteur de l'Agriculture

MERF (2014). Inventaire de gaz à effet de serre dans le secteur des Procèdes industriels et utilisations des produits (PIUP)

MERF (2014). Inventaire de gaz à effet de serre dans le secteur de l'Energie

MERF (2014). Inventaire de gaz à effet de serre dans le secteur des Déchets

MERF (2014). Inventaire de gaz à effet de serre dans le secteur Utilisation des terres changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF)

MERF (2015). Etude de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'Energie

MERF (2015). Etude de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des Etablissements humains et santé

MERF (2015). Etude de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des Ressources en eau

MERF (2015). Etude sur l'évaluation des contraintes, lacunes, besoins en ressources techniques, financières et en renforcement des capacités et en transfert de technologie au Togo

MERF (2015). Etude sur le Bilan de la recherche sur les changements climatiques

MERF (2015). Etudes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'Agriculture

MERF (2015). Etudes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'Energie

MERF (2015). Etudes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'Utilisation des terres changement d'affectation des terres et foresterie

MERF (2015). Etudes de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur de l'Agriculture, foresterie et affectation des terres

MERF(2013). Cinquième Rapport sur la Diversité Biologique.

MERF, 2010. Deuxième communication nationale du Togo sur les changements climatiques

NCSP, PNUE, FEM (2004). Elaboration de scénarios socioéconomiques aux fins des évaluations de vulnérabilité et d'adaptation.

PACIPE BNC-TOGO. Rapport général de l'atelier de révision des objectifs et contenus des programmes de l'éducation environnementale pour l'enseignement des 1er et 2è degrés, 3è degré et pour l'enseignement technique et la formation professionnelle. Notsè, 10-13 mars 1999, 81 p.

PACIPE BNC-TOGO. Sensibilisation du Grand Public à la protection de l'environnement. Manuel de formation, Lomé, 1999.

PNUD (2005). Gestion du processus des inventaires nationaux des gaz à effet de serre.

RABEDE, Dakar, 1998, 5 p.

SOTED. Etude de factibilité technico-économique d'une unité de fabrication de compost à Lomé à partir des ordures ménagères.

SOTOEMA. Aspects socio-économiques de l'implantation d'une décharge contrôlée : Analyse du cas de Kélégouan. Lomé, 1985.

SOTOEMA. L'assainissement de Lomé : les vidanges, Lomé, 1985.

The World Bank (2013). Turn Down the Heat. Climate extremes, regional impacts and the case for resilience.

TOGO, Revue du Secteur Agricole, Gestion des ressources naturelles au Togo,

UNESCO (2010). Elévation et variabilité du niveau de la mer : Résumé à l'intention des décideurs.

UNFCC (2008). Climate Change and Water, 2008.

UNFCC (2008). Climate change: impacts, vulnerabilities and adaptation in developing countries.

UNFCC (2009). UNFCC Resources guide for preparing the national communications of non-Annex I parties, Module 3 national greenhouse gas inventories.

UNFCCC (2003). Manuel de l'utilisateur relatif aux directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, novembre.

UNFCCC (2008). Compendium on methods and tools to evaluate impacts of, and vulnerability and adaptation to, climate change.

UNFCCC (2008). Resource guide for preparing the National Communications of Non-Annex I Parties, Module 2, Vulnerability and Adaptation to Climate Change.

UNFCCC (2009). Handbook for conducting Technology needs assessment for climate change.

UNFCCC, Manual for the UNFCCC non-Annex I Greenhouse Gas Inventory Software Version: 1.3.2.

8. ANNEXE



GEF-6 REQUEST FOR Climate Change ENABLING ACTIVITY PROPOSAL FOR FUNDING UNDER THE GEF Trust Fund

For more information about GEF, visit TheGEF.org

PART I: PROJECT IDENTIFIERS

| | | | |
|-----------------------------|--|--|--------------------|
| Project Title: | Préparation de la Cinquième communication nationale (5CN) du Togo sur les changements climatiques dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). | | |
| Country(ies): | Republique Togolaise | GEF Project ID: ¹ | |
| GEF Agency(ies): | PNUD | GEF Agency Project ID: | |
| Other Executing Partner(s): | Direction de l'Environnement | Submission Date: | |
| GEF Focal Area(s): | Changements climatiques | Project Duration (Months) | 48 |
| Type of Report: | Communication nationale sur les changements climatiques | Expected Report Submission to Convention | 5CN: Décembre 2026 |

A. PROJECT FRAMEWORK*

| Project Objective: L'objectif du projet est d'assister le Togo, en tant que Partie non-Annexe 1 de la CCNUCC, dans la préparation et la soumission de la 5 CN à la CCNUCC tout en renforçant le cadre institutionnel et opérationnel de mise en œuvre de ladite Convention et de l'Accord de Paris sur le climat. | | | | |
|--|--|--|-----------------------|-------------------------------------|
| Project Component | Project Outcomes | Project Outputs | (in \$) | |
| | | | GEF Project Financing | Confirmed Co-financing ² |
| 1. Informations sur les circonstances nationales et autres informations pertinentes pour l'élaboration de la communication nationale (CN) et du rapport biennal actualisé sont mises à jour sur une base continue. | 1.1. Les informations sur les conditions propres au pays et les arrangements institutionnels sont mis à jour | 1.1.1. Les informations sur le développement politique récent du Togo, profil géo-climatique, ressources biologiques, ressources en eau, caractéristiques démographiques et pauvreté, contexte économique et sectoriel, établissements humains et santé et zone côtière du pays concernées par les changements climatiques sont mises à jour pour la période 1995-2022, avec des données désagrégées, chaque fois que cela est possible. | 29,000 | 25,000 |

¹Project ID number will be assigned by GEFSEC and to be entered by Agency in subsequent document submission.

² Co-financing for enabling activity is encouraged but not required.

| | | | | |
|--|---|---|-----------------------|---------------|
| | <p>1.2. Les informations sur les lacunes, contraintes et besoins en renforcement de capacités, en transfert de technologies et aide reçue et autres informations jugées utiles à la CCNUCC sont actualisées</p> | <p>1.1.2. Dispositions institutionnelles pour l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés sont mises à jour sur une base continue</p> <p>1.1.3. Mécanismes pour la participation des parties prenantes impliquant la sensibilité au genre pour permettre la préparation des communications nationales d'une manière durable, sont renforcés</p> <p>1.2.1. Rapport sur les lacunes, contraintes et besoins en renforcement de capacités, en transfert de technologies et aide reçue par le Togo est actualisé ;</p> <p>1.2.2. Rapport sur le bilan de la recherche et observations systématiques sur les changements climatiques est mis à jour</p> <p>1.2.3. Autres informations pertinentes, notamment les besoins financiers, technologiques et en renforcement des capacités, le transfert de technologies ; l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, sont mis à jour dans la 5 CN</p> | | |
| <p>2. Inventaires nationaux des émissions anthropiques de gaz à effet de serre (GES) par les sources et des absorptions par les puits non contrôlés par le Protocole de Montréal, y compris le rapport d'inventaire national sont élaborés</p> | <p>2.1. Le système national de préparation des inventaires de GES est renforcé et décrit dans la 5CN</p> | <p>2.1.1. Le système national de préparation des inventaires de GES, y compris la collecte et l'analyse des données, est renforcé ;</p> <p>2.1.2. Les capacités techniques et opérationnelles nationales sont</p> | <p>124,000</p> | <p>95,000</p> |

| | | | | |
|--|--|--|----------------------|---------------|
| | | <p>renforcées, de même que les dispositions institutionnelles pour le développement et la gestion des inventaires de GES sur une base continue</p> <p>2.1.3.2.1.3. Cinq ateliers de renforcement des capacités des experts nationaux (soit un atelier par secteur d'inventaire pour 5 jours) sont organisés pour accroître la maîtrise des méthodologies 2006 du GIEC (recoupement, analyse des catégories clé, AQ/CQ, estimation de l'incertitude, cohérence des séries temporelles, recalculs, estimation des facteurs d'émission, etc.) et de la manipulation de son logiciel</p> | | |
| | <p>2.2. Inventaire national de GES pour la période 1995-2022 en utilisant les méthodologies 2006 du GIEC, nouvelle version.</p> | <p>2.2.1. Les rapports sectoriels de GES pour la 5CN sont réalisés pour la période 1995-2022 en utilisant les méthodologies 2006 du GIEC, nouvelle version pour les secteurs suivants: énergie, AFAT, procédés industriels et déchets</p> <p>2.2.1. Les rapports d'inventaires de GES ont fait l'objet d'une revue interne et externe</p> | | |
| <p>3. Informations sur l'évaluation des politiques, des mesures d'atténuation et de leurs effets</p> | <p>3.1. Rapports d'évaluation de l'atténuation dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des déchets, la foresterie et autres affectations des terres, les procédés industriels et utilisation des produits réalisés à l'aide des outils appropriés conformément aux CDN</p> | <p>3.1.1. Rapports d'évaluation de l'atténuation dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des déchets, la foresterie et autres affectations des terres, les procédés industriels et utilisation des produits sont réalisés à l'aide des outils GACMO, COMAP, LEAP, EX-ACT,</p> | <p>95,000</p> | <p>50,000</p> |

| | | | | |
|--|----------|--|--|--|
| | révisées | <p>conformément aux CDN révisées.</p> <p>3.1.2. L'évaluation des mesures d'atténuation dans tous les secteurs couverts par les inventaires de GES pour contribuer à la mise en œuvre de la CDN révisée (énergie, transport, bâtiment, industrie, agriculture, foresterie et autres affectations des terres et déchets) est réalisée et mise à jour à l'aide du logiciel disponible. LEAP, Exact, IPCC, GACMO, etc.) pour 5CN à l'horizon 2030 conformément à la cible de la CDN révisée et la feuille de route gouvernementale 2020-2025.</p> <p>3.1.3. Les options d'atténuation fondées sur les lacunes dans la réalisation des objectifs des CDN révisée et de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 sont examinées et mises à jour</p> <p>3.1.4. Les capacités nationales sont renforcées sur l'utilisation des méthodes, modèles /outils pour la génération des scénarios climatiques et socio-économiques nécessaires à l'analyse de l'atténuation</p> <p>3.1.5. L'évaluation des mesures d'atténuation dans les secteurs à forte potentialité d'émissions de GES pour contribuer à la mise en œuvre de la CDN révisées est réalisée grâce aux outils disponibles (COMAP, LEAP, Exact, GACMO, etc.) pour la 5CN à l'horizon 2030 conformément aux objectifs des CDN.révisées</p> | | |
|--|----------|--|--|--|

| | | | | |
|---|--|--|----------------------|---------------|
| | <p>3.2. Les arrangements institutionnels liés au MRV sont renforcés</p> | <p>3.2.1. Les arrangements institutionnels nationaux et le cadre national MRV mis en place sont renforcés et soutenus pour la préparation du rapport de transparence biennale à venir;</p> <p>3.2.2. Les politiques sont révisées pour atteindre les objectifs de la CDN révisées dans les secteurs à fortes potentialités de réductions d'émissions de GES notamment l'énergie, l'agriculture et la foresterie et autres affectations des terres</p> | | |
| <p>4. Informations sur la vulnérabilité et les mesures d'adaptation aux changements climatiques</p> | <p>4.1. Des scénarios climatiques pour les horizons 2025, 2050 et 2075 et 2100 sont développés et répondent aux préoccupations du 6^{ème} rapport du GIEC</p> <p>4.2. Les évaluations de la vulnérabilité et adaptation et des impacts dans les principaux secteurs socio-économiques sont réalisées</p> | <p>4.1.1. Des scénarios de changements climatiques possibles pour les horizons 2025, 2050 et 2075 et 2100 sont développés et mis à jour en utilisant le modèle SimClim version nouvelle</p> <p>4.2.1. Les capacités nationales sur les démarches, méthodes et outils appropriés et mieux adaptés à la situation nationale sont renforcées pour évaluer la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques</p> <p>4.2.2. Les évaluations de la vulnérabilité et adaptation des principaux secteurs socio-économiques tels que les établissements humains et santé; énergie; Agriculture, Foresterie et autres affectations des Terres; ressources en eau et zone côtière sont réalisées et les impacts sur ces différents secteurs sont évalués</p> <p>4.2.3. Les évaluations de la vulnérabilité et adaptation des secteurs clés comme Agriculture et Ressource en eau répondant au contexte</p> | <p>84,000</p> | <p>50,000</p> |

| | | | | |
|---|---|---|----------------|---------|
| | | régional et local sont réalisées | | |
| 5. Compilation de la cinquième communication nationale ; | 5.1. La 5CN est examinée, revue, compilée et soumise à la CCNUCC | 5.1.1. 5CN est examinée, revue, compilée et soumise à la CCNUCC ; 5.1.2. Rapport final du projet est préparé et soumis au FEM | 56,000 | 30,000 |
| 6. Suivi et Evaluation (gestion du projet) | 6.1. Suivi quotidien du projet 6.2. Audit financier réalisé et leçons tirées compilées | 6.1.1. Le document sur les leçons apprises est disponible ; 6.2.1. Rapports annuels et rapports trimestriels disponibles ; 6.2.2. Rapport de fin de projet réalisé et disponible. | 62,000 | 100,000 |
| Subtotal | | | 450,000 | 350,000 |
| Project Management Cost ³ (including Direct Project Cost: 20,000) | | | 50,000 | 0 |
| Total Project Cost | | | 500,000 | 350,000 |

³List the \$ by project components. Please attach a detailed project budget table that supports all the project components in this table.

B. SOURCE OF CO-FINANCING FOR THE PROJECT BY NAME AND BY TYPE

| Sources of Co-financing | Name of Co-financier | Type of Co-financing | Amount (\$) |
|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------|
| Gouvernement Togolais | Republique togolaise | Nature | 350,000 |
| | | Espèce | 96,000 |
| Total Co-financing | | | 446,000 |

C. GEF FINANCING RESOURCES REQUESTED BY AGENCY, COUNTRY AND PROGRAMMING OF FUNDS

| GEF Agency | Trust Fund | Country/ Regional/ Global | Focal Area | Programming of Funds | (in \$) | | |
|----------------------------|------------|---------------------------------|----------------|----------------------|---------------------------|------------------------------|----------------|
| | | | | | GEF Project Financing (a) | Agency Fee (b) ^{b)} | Total (c)=a+b |
| UNDP | GEFTF | REPUBLIC OF TOGO | CLIMATE CHANGE | | 500,000 | 47,500 | 547,500 |
| Total GEF Resources | | | | | 500,000 | 47,500 | 547,500 |

a) Refer to the [Fee Policy for GEF Partner Agencies](#)

PART II: ENABLING ACTIVITY JUSTIFICATION

| | |
|---|--|
| A. ENABLING ACTIVITY BACKGROUND AND CONTEXT (Provide brief information about projects implemented) | Le Togo est un pays très faiblement émetteur de gaz à effet de serre (GES), mais très vulnérable aux effets et impacts négatifs des changements climatiques. Cependant les responsabilités ont été prises dès l'adoption et la signature de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1992. En effet, en ratifiant cette Convention le 8 Mars 1995, le Togo s'est engagé à mettre en œuvre des actions de lutte contre les effets et impacts |
|---|--|

³This is the cost associated with the unit executing the project on the ground and could be financed out of trust fund or co-financing sources. For EAs within the ceiling, PMC could be up to 10% of the Subtotal GEF Project Financing.

| | |
|--|---|
| <p>since a country became party to the convention and results achieved):</p> | <p>néfastes des changements climatiques. C'est dans ce cadre que plusieurs documents nationaux ont été élaborés et adoptés par le pays. Il s'agit entre autre de : (i) la Communication Nationale Initiale (CNI) en 2001 ; la deuxième communication nationale (DCN) en 2011, la troisième communication nationale (TCN) en 2015, le Premier Rapport Biennal Actualisé (PRBA) en Septembre 2017, les contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées, le deuxième rapport biennal actualisé (2RBA) en 2021 et la 4^{ème} Communication Nationale (4CN) en 2022.</p> <p>Le Togo a reflété à travers ses CDN révisées, les priorités liées principalement à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>D'autres documents nationaux visant à améliorer la planification de l'adaptation aux changements climatiques notamment la stratégie de mise en œuvre de la Convention, l'auto-évaluation nationale de la capacité à renforcer (ANCR) en 2008 pour la gestion globale de l'environnement, le plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) en 2009, la stratégie nationale pour la prévention des risques de catastrophes au Togo en 2011, le plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC) en 2016 et le plan national de réduction des polluants atmosphériques et climatiques de courte durée de vie du Togo en 2019.</p> <p>La préparation de la 5CN s'appuiera sur les travaux antérieurs et en cours d'autres projets du ministère de l'environnement et des ressources forestières et d'autres encore au niveau sectoriel en vue de constituer un cadre dynamique et flexible de synergie d'actions pour permettre au Togo de promouvoir son développement durable tout en contribuant à l'objectif ultime de la CCNUCC, "stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ".</p> <p>Les faiblesses institutionnelles et techniques soulignées dans l'autoévaluation de la 4CN et du 2RBA dans les études thématiques et thématiques telles que les inventaires de gaz à effet de serre, l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation des secteurs socioéconomiques de développement et l'évaluation des mesures d'atténuation utilisant des outils et approches appropriés. Outre ces études, il y aura l'élaboration de scénarios crédibles sur le plan climatique, environnemental et socioéconomique qui vont permettre de combler les insuffisances liées aux études d'adaptation. Le renforcement des capacités sur une base continue au niveau national permettra de réduire les incertitudes associées aux données d'inventaire dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et autres affectations des terres, de l'énergie, des déchets et des procédés industriels et utilisation des produits. En outre, ce renforcement des capacités permettra d'améliorer la qualité des études sectorielles d'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des émissions de GES pour une prise en compte des mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques dans la planification nationale.</p> <p>Ces axes d'amélioration seront davantage pris en compte dans la préparation du projet de la 5CN, qui intégrera également les nouvelles orientations données par le 6^{ème} Rapport du GIEC de 2022, de même que les engagements pris par le Togo à travers ses contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées en 2021.</p> <p>Dans les précédents communications nationales et rapports biennaux actualisés sur les changements climatiques (CNI, DCN, TCN, PRBA, 2RBA et 4CN), les inventaires nationaux de gaz à effet de serre couvraient les secteurs de l'énergie, des procédés industriels et utilisation des produits, de l'agriculture, la foresterie et autres affectations des terres et des déchets. Les principaux gaz directs émis par le pays sont : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'hémioxyde d'azote (N₂O), les oxydes d'azote (NO_x) et les gaz fluorés de type hydrofluorocarbures (HFC), en utilisant les méthodologies IPCC 1996 révisées et les méthodologies IPCC 2006. Quant aux émissions de gaz indirects ou précurseurs de l'ozone (NO_x, CO, COVNM et SO₂) pour le PRBA, la 4CN et le 2RBA, notamment pour les secteurs Energie, PIUP et les déchets, les estimations sont faites à partir des méthodes décrites par le Guide d'inventaire des émissions EMEP/CORINAIR.</p> <p>La préparation de la 4CN et du 2RBA a donné lieu à la formation de cinquante et un (51) experts nationaux sur les méthodologies 2006 du GIEC et de son logiciel d'estimation des émissions de GES. Les inventaires ont couvert à cet effet les secteurs de l'énergie, des procédés industriels et utilisation des produits, de l'agriculture, la foresterie et autres affectations des terres et des déchets.</p> <p>Lors de la préparation de la TCN, les départements de l'Université de Lomé ont été sélectionnés dans le cadre du processus d'institutionnalisation pour conduire des inventaires de GES et des études d'atténuation. Ce sont "l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA)" pour le secteur de l'agriculture, "l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)" pour le secteur de l'énergie, le "Laboratoire de Botanique et Ecologie Végétale" (LBEV) pour secteur de la foresterie et autres</p> |
|--|---|

| | |
|---|---|
| | <p>affectations des terres, le Laboratoire de Chimie de l'Atmosphère (LCA) pour le secteur des procédés industriels et utilisation des produits et le Laboratoire Gestion, Traitement et de Valorisation des Déchets (GTVD) pour le secteur des déchets. Ce processus d'institutionnalisation a été poursuivi et amélioré dans le cadre de la préparation de la 4CN et du 2RBA en signant un Accord avec la Présidence de l'Université de Lomé pour réaliser ces différentes études thématiques. Le projet de préparation de la 5CN viendra améliorer le cadre institutionnel mis en place en renforçant les équipes de l'Université de Lomé, par les structures détentrices des données d'activités afin d'améliorer les différentes études y relatives.</p> <p>L'amélioration de la qualité des inventaires, des mesures d'atténuation des GES et de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques, contribuera à l'atteinte des objectifs de la CDN révisées tout en assurant la qualité des données et en réduisant les incertitudes.</p> <p>Le projet de la 5CN s'appuiera sur les conclusions et recommandations des précédents travaux des CN / RBA et tiendra également compte des besoins de renforcement des capacités identifiés lors du processus de consultation et d'analyse internationales (ICA) du 2RBA, d'une part et de l'assurance de la qualité des inventaires de GES, d'autre part.</p> <p>Enfin, la 5CN sera finalisé et soumis à la CCNUCC en décembre 2026.</p> |
| <p>B. ENABLING ACTIVITY GOALS, OBJECTIVES, AND ACTIVITIES</p> <p>(The proposal should briefly justify and describe the project framework. Identify also key stakeholders involved in the project including the private sector, civil society organizations, local and indigenous communities, and their respective roles, as applicable. Describe also how the gender equality and women's empowerment are considered in project design and implementation):</p> | <p>PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET</p> <p>L'objectif du projet est d'assister le Togo, en tant que Partie non-Annexe 1 de la CCNUCC, dans la préparation et la soumission de la 5 CN à la CCNUCC tout en renforçant le cadre institutionnel et opérationnel de mise en œuvre de ladite Convention et de l'Accord de Paris sur le climat.</p> <p>L'objectif principal du projet est de développer et de renforcer les capacités nationales et de faciliter le processus d'intégration des changements climatiques dans la planification environnementale et les politiques nationales, permettant ainsi au pays de faire face aux risques climatiques majeurs et de les réduire. Au-delà de la prise en compte des préoccupations environnementales, la question de développement durable est au cœur de ce projet.</p> <p>Le projet contribuera à l'effort mondial pour mieux comprendre les sources et les puits de gaz à effet de serre, les impacts potentiels du changement climatique et fournir des mesures efficaces pour atteindre l'objectif ultime de la CCNUCC en renforçant les capacités du pays sur les orientations pour l'opérationnalisation des modalités, des procédures et des lignes directrices pour le cadre de transparence renforcée visé à l'article 13 de l'Accord de Paris sur le climat.</p> <p>Le projet est préparé en accord avec le domaine d'intervention stratégique du FEM-7 sur l'atténuation du changement climatique dans son objectif 3 : " promouvoir des conditions favorables à l'intégration des préoccupations d'atténuation dans les stratégies de développement durable ".</p> <p>Le programme 5 de cet objectif vise avec le soutien du programme de développement durable à intégrer les considérations climatiques d'ici 2030 en particulier les mesures d'atténuation et les objectifs de développement durable (ODD) dans le processus de planification nationale.</p> <p>Le projet permettra d'identifier des idées de projets liés aux changements climatiques pouvant bénéficier d'un financement supplémentaire de la part de la communauté des donateurs ou d'un cofinancement du FEM, d'autres organisations multilatérales ou bilatérales et pouvant être financés, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 6 de l'accord de Paris relatif aux mécanismes du marché international en tant que Partie au Protocole de Kyoto ainsi que de tout autre mécanisme économique mondial axé sur l'atténuation des émissions de GES, conformément aux principes de la convention et de l'accord de Paris sur le climat.</p> <p>En outre, le projet contribuera à renforcer la sensibilisation et les connaissances générales sur les questions liées aux changements climatiques et à renforcer les échanges d'informations pour le dialogue et la coopération entre tous les acteurs sectoriels impliqués dans les questions de lutte contre les changements climatiques, y compris les secteurs non gouvernementaux, universitaires et</p> |

privés, et surtout le genre conformément à l'article 6 de la Convention.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Conformément aux articles 4 et 12 de la Convention, le Togo est tenu de rendre compte à la communauté internationale, de manière régulière et continue, de ses actions pour remplir ses obligations vis-à-vis de la CCNUCC. Par conséquent, l'objectif immédiat de ce projet est de faciliter le développement de la cinquième communication nationale (5NC) du Togo sur les changements climatiques. Pour cela, six composantes seront développées conformément aux directives et manuels pour la préparation des CN et des RBA par les Parties non visées à l'Annexe I de la Convention. Ces composantes sont : (i) Actualisation des informations sur les circonstances nationales, les arrangements institutionnels, les contraintes, lacunes et besoins en ressources financières, transfert de technologies et de renforcement de capacités et autres informations jugées utiles à communiquer à la Convention pour la préparation des CN et des RBA sur une base continue; ii) Inventaire national des sources et des puits anthropiques de tous les gaz à effet de serre (GES) non contrôlés par le Protocole de Montréal ; (iii) des informations sur l'évaluation de l'atténuation des émissions de GES, des mesures d'atténuation ; (iv) Évaluation de la vulnérabilité et proposition des options pour l'adaptation aux changements climatiques ; (v) Compilation de la cinquième communication nationale et (vi) le mécanisme administratif et la gestion du projet 5CN, puis suivi et évaluation.

Le présent projet permettra de/d' :

- mettre en place la cellule de coordination du projet au sein de la direction de l'environnement ;
- analyser les informations relatives au contexte socioéconomique de développement, climatique, environnementale, géographique, etc. au niveau national ;
- mener des études d'inventaire des émissions par les sources et l'absorption par leurs puits de GES dans les secteurs de l'Énergie, de l'Agriculture, la Foresterie et autres Affectations des Terres, des Procédés industriels et utilisation des produits et Déchets ;
- réaliser des études de vulnérabilité des secteurs socioéconomiques de développement et proposer un programme de mesures d'adaptation adapté aux changements climatiques ;
- réaliser des études dans les secteurs à fortes potentialités d'émissions de GES pour atténuer les émissions de GES et élaborer des politiques et des mesures d'atténuation aux changements climatiques dans les mêmes secteurs;
- fournir d'autres informations pertinentes pour atteindre l'objectif de la Convention ;
- actualiser les informations sur l'éducation, la communication et la sensibilisation du public conformément à l'article 6 de la Convention ;
- améliorer le système national d'observation systématique et de recherche sur les changements climatiques ;
- accroître la sensibilité genre et changements climatiques au niveau du pays ;
- identifier les contraintes, les lacunes et les besoins financiers, techniques et de renforcement des capacités et aide reçue ;
- contribuer à l'élaboration de la stratégie de développement résilient aux changements climatiques et à faibles émissions de carbone sur la base de nouveaux développements ;

- élaborer et présenter le document de la cinquième communication nationale (5CN) à la CCNUCC.
- Les activités et résultats prévus dans le cadre du projet sont présentés dans la section « Cadre d'activités » ci-dessous.

PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES AU PROJET

La participation des différentes catégories d'acteurs et le processus de leur consultation sont indispensables pour la réussite du projet. Les ateliers régionaux de consultation des principales catégories d'acteurs (dans les régions) sur le processus de préparation de la cinquième communication nationale ont bénéficié d'une participation effective des principaux acteurs à savoir : l'environnement, les ressources en eau, l'agriculture, les mairies, l'élevage, la foresterie, la chefferie traditionnelle, les organisations de la société civile (OSC) féminines au niveau local. Cela se traduira par des actions de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation visant à renforcer l'appropriation et la pérennisation du processus de préparation des CN et des RBA et à rendre ces rapports plus réactifs aux besoins des populations.

Le projet vise à renforcer la participation des différentes catégories d'acteurs pour qu'ensemble les défis liés aux changements climatiques soient relevés au Togo. Ces acteurs proviennent de plusieurs institutions et structures qui sont : ministères sectoriels, partenaires techniques et financiers, agences multinationales, organisations à la base, autorités locales et ONG, médias, enseignements supérieurs de recherche, instituts de recherche, secteur privé et organisations internationales qui apporteront des appuis en termes de suivi et évaluation du projet et des appuis techniques, avec un accent particulier sur les secteurs connexes de développement.

Les différents acteurs clés et leurs rôles et responsabilités dans le développement et la mise en œuvre du projet sont :

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières est responsable de la mise en œuvre de la CCNUCC au Togo. Il abrite le point focal opérationnel du FEM qui endosse toutes requêtes de demande de fonds auprès du FEM au niveau national. Il assure la surveillance des activités et la gestion du système d'archivage des données du projet. Président du comité de pilotage, ce ministère donne des orientations à la mise en œuvre des activités du projet et contribue à l'analyse du plan de travail annuel et des différentes validations des rapports sectorielles et thématiques.

- La Direction de l'Environnement est la Direction Nationale du projet de la Cinquième Communication Nationale sur les changements climatiques. Elle assure la coordination et la gestion quotidienne du projet à travers une cellule de gestion du projet, mise en place à cet effet. La direction fournit les données sur les études antérieures réalisées dans le cadre des communications nationales et rapport biennaux actualisés.
- La Direction de ressources forestières et l'Office de Développement et Exploitation des Forêts, interviendront dans la mise en œuvre du projet par la fourniture des données sur les activités pour la réalisation des études sur les circonstances nationales, les inventaires de GES du secteur de la Foresterie et autres affectations des terres et Energie, l'Atténuation (Energie et Foresterie) et la vulnérabilité et

adaptation aux changements climatiques (Agriculture, Foresterie, Energie).

- La Direction des Affaires Administrative et Financières interviendra dans la mise en œuvre du projet à travers la co-signature des chèques pour le décaissement des fonds.
- La direction des politiques, de la planification, des statistiques et de suivi-évaluation, interviendra dans la mise en œuvre du projet en fournissant des données les inventaires forestiers national de 2016 et 2021 pour la réalisation des inventaires de GES dans le secteur AFAT.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et Du Développement Rural, va fournir des données d'activité pour les études d'inventaires de GES et les études d'atténuation respectivement dans le secteur AFAT et les sous-secteurs Agriculture et Foresterie et autres affectations des terres, via ses services techniques notamment la Direction des Statistiques Agricoles, de l'informatique et de la Documentation (DSID), la Direction de l'Élevage, la Direction de la Planification, des Politiques et de Suivi-Evaluation. Ce ministère fournira également des informations et données pour la réalisation des études sur les circonstances nationales, les besoins en financement et aide reçue dans le secteur agricole et contribuera à l'amélioration de la qualité des rapports sectoriels d'inventaires de GES, à la réalisation des études de vulnérabilités et l'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et autres affectations des terres. En tant que membre du comité de pilotage à travers ses structures, il prendra part aux réunions du comité de pilotage du projet et aux ateliers de validations techniques des rapports techniques et thématiques afin de s'assurer de la bonne utilisation des données et informations collectées et la qualité de l'information qui sera fournie en retour.

Le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise fournira des informations et des données d'activité pour la réalisation des études sur les circonstances nationales, de vulnérabilités et adaptation dans le secteur des ressources en eau à travers ses services techniques. Ce ministère prendra part aux réunions et ateliers de validation technique afin de s'assurer de la bonne utilisation des données et informations et surtout de la qualité de l'information qui sera fournie en retour. En tant que membre du comité de pilotage dudit projet, ce ministère, à travers ses services techniques, participera activement à l'examen et validation du plan de travail annuel du projet que membre du comité de pilotage

Le ministère de l'Économie et des Finances, l'ordonnateur national des dépenses, est chargé de rendre compte des dépenses aux services financiers conformément au règlement des comptes administratifs du ministère de l'environnement et des ressources forestières. Dans le cadre du projet de préparation de la 5CN, le Trésor public de l'Etat va abriter le compte du projet. Ce ministère interviendra également à travers ses services techniques, notamment l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), la direction de l'analyse économique et la Direction des Finances. A travers ces services techniques, il fournira des informations et des données sociodémographiques et économiques pour l'actualisation des études sur les circonstances nationales, les lacunes, contraintes et besoins en financement et les aides reçues par le Togo en matière de la lutte contre les changements climatiques, la réalisation des inventaires nationaux de GES, les politiques et mesures d'atténuation, la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques. Il veillera aux respects des engagements du

pays en matière de contreparties nationales à verser au projet et fournira des données sur le soutien financier reçu. Il est représenté au comité de pilotage et contribuera à cet effet à la validation des différents rapports techniques et sectoriels, à l'analyse et à la validation du plan de travail annuel et à la supervision du projet.

Le ministère de la planification du développement et de la coopération, interviendra dans la gestion du projet à travers ses services techniques notamment la direction de la mobilisation de l'aide et du partenariat, le secrétariat technique du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la direction de la planification et des politiques publiques, qui assume le point focal politique du FEM au niveau national. Représenté au comité de pilotage, ce ministère participera à la supervision et au suivi-évaluation du projet en l'inscrivant aux programmes d'investissement publics (PIP) et aux budgets programmes. Il participera à la validation des différents rapports techniques, thématiques et sectoriels en vue de contribuer à l'amélioration de leur qualité. Le ministère chargé de la planification, membre du comité de pilotage du projet, participera également à l'analyse et à la validation du plan de travail annuel voir sa révision si nécessaire. Il veillera aux respects des engagements du pays en matière de contreparties nationales à verser au projet pour sa réussite étant donné le processus d'institutionnalisation.

Le **Ministre des Transports routiers, ferroviaire et aérien**, sera impliqué dans la mise en œuvre du projet 5CN à travers ses services techniques, notamment la Direction des Transports routiers et ferroviaires, la Direction Générale de la Météorologie Nationale et la Direction générale des transports, qui seront chargées de fournir des données sur les activités de combustion dans les transports (route, mer, air), les données climatiques (précipitations, température, insolation, évapotranspiration, humidité, ensoleillement, etc.) et d'autres informations pertinentes pour les circonstances nationales, les inventaires de GES, l'atténuation des GES et surtout la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques. Il contribuera à l'examen et à la validation technique des différents rapports sectoriels et thématiques en vue de l'amélioration de leur qualité. Membre du comité de pilotage du projet, il participera à l'analyse du plan de travail annuel du projet.

Le ministère des Mines et de l'Énergie, sera chargé de fournir des données d'activités des industries énergétiques, manufacturières et de construction, résidentielles, commerciales et institutionnelles pour l'actualisation des informations sur les circonstances nationales, les inventaires de GES et la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques. Les services techniques tels que la Direction Générale de l'Énergie, l'Agence Togolaise de l'Électricité et des Énergies Renouvelables, la Direction Générale des Mines et de la Géologie, la Direction des Hydrocarbures, l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSE), la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET), la Communauté Électrique du Bénin et la Société Togolaise d'Entreposage (STE). Il fournira des données sur le bilan énergétique et contribuera à l'analyse technique des différents rapports relatifs au secteur de l'énergie et aux circonstances nationales en vue d'améliorer leur qualité. Membre du comité de pilotage, ce ministère participera à l'examen, l'analyse et à la validation du plan de travail annuel inhérent au projet.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale fournira des données et des informations sur les activités pour actualiser les circonstances nationales et les IGES dans le secteur des procédés industriels et utilisation des produits à travers ses

départements techniques tels que la direction de l'industrie, la direction du commerce intérieur, la société d'administration des zones franches du Togo et des unités industrielles telles que la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), CIMTOGO, SCANTOGO, WACEM, STILL-TOGO, STEEL CUB TOGO, NIOTO, SINTO, Brasserie du Bénin, la Société Nationale de la Bière, etc. Les services techniques de ce ministère seront également membres du comité de pilotage du projet et participeront à cet effet, à l'analyse technique et à la validation des différentes études et du plan de travail annuel.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à travers l'Université de Lomé et ses structures de recherche, va poursuivre le processus d'établissement des inventaires de GES à travers l'institutionnalisation qui sera renforcée par les structures détentrices des données d'activité.

De même, ce ministère poursuivra la réalisation des études sur les politiques et les mesures d'atténuation par le biais des mêmes structures de recherche que sont le Laboratoire de recherche sur les Agro ressources et Santé Environnementale (LARASE) ; le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) ; le Laboratoire de la botanique de l'écologie végétale; le Laboratoire de chimie de l'atmosphère et le laboratoire gestion, traitement et valorisation des déchets. Sur la base du processus d'institutionnalisation entrepris par le ministère de l'environnement depuis la préparation de la 3 CN et qui a été poursuivi dans le cadre de la 4CN et du 2RBA, un seul Accord pour la réalisation d'inventaires de GES et des études d'atténuation sera signé entre ces structures de recherche, qui seront renforcées par les structures publiques détentrices et/ou productrices des données d'activité et informations et le ministère de l'environnement et des ressources forestières. Ce ministère participera également aux évaluations techniques des différents rapports sectoriels et thématiques qui seront réalisés dans le cadre de la 5 CN, y compris le système de gestion et d'archivage des données.

Le ministère de la Communication et des Médias, sera responsable de la diffusion des informations et données sur les résultats du processus de préparation de la 5 CN aux médias publics et privés aux niveaux national et régional. Il participera, à chaque fois au besoin, à la couverture médiatique de l'atelier de national de lancement du projet, des différents ateliers de validation des rapports techniques et thématiques et sectoriels et couvrira également des ateliers de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs au niveau régional et local.

Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins, fournira des données et des informations sur les affections respiratoires aiguës, les déchets biomédicaux, la santé, l'hygiène et l'assainissement pour évaluer la vulnérabilité et adaptation dans les secteurs des établissements humains et la santé, les données nationales sur les inventaires des GES dans le secteur des déchets et enfin les données et informations pour l'actualisation des circonstances nationales.

Le Ministre de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, sera responsable de la fourniture des informations et données sur la zone côtière, l'érosion côtière et ses manifestations dans la zone et le littoral. Il participera, en tant que membre du comité de pilotage, aux différents ateliers de validation des rapports techniques et thématiques et sectoriels et couvrira également des ateliers de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs au niveau régional et local.

Les organisations de la société civile y compris les ONG et les associations qui mènent des activités relatives aux différentes composantes du projet. Parties prenantes au projet, ces acteurs fourniront des données d'activité pour ces différentes composantes du projet. Ils participeront aux différentes validations des rapports sectoriels et thématiques pour la réplification des informations inhérentes au projet, ainsi qu'à la validation nationale du document de la 5CN. Les acteurs des organisations de la société civile participeront également aux ateliers régionaux de sensibilisation des acteurs pour la diffusion des documents au niveau régional et local. Ils vont assurer l'appropriation nationale du processus et participeront à l'analyse et à la validation du plan de travail annuel du projet.,

Les ministères chargés de l'urbanisme et de la décentralisation fourniront des données d'activité sur les déchets et de leur gestion à travers l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique, la direction des services techniques de la mairie et les collectivités locales, dans le cadre de la conduite des études sur les inventaires de gaz à effet de serre du secteur des déchets.

Le ministère de la sécurité et de la protection civile, interviendra dans le projet à travers l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), qui fournira des informations et données d'activité sur les effets et impacts négatifs des aléas climatiques.

Le Ministère chargé de l'action sociale fournira des informations et données sur le genre et sa sensibilité climatique à travers ses services techniques à savoir la direction du genre et la direction des catastrophes qui peut donner le nombre des sinistrés lors lorsqu'un aléa est survenu.

En adoptant une approche de gestion participative du projet, la coordination du projet veillera à ce que les représentants des parties prenantes clés soient impliqués au cours du processus de mise en œuvre du projet en tant que partenaires pour le développement. Cela inclut leur participation au Comité de pilotage du projet, l'examen des résultats du projet tels que les recommandations d'amendements aux politiques, plans, programmes et lois, ainsi que la participation aux activités de suivi et évaluation du projet.

ÉGALITE DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES

The UNFCCC and the CoP Lima Work Programme on Gender recognize that all aspects of climate change have gender dimensions.

The guidance on gender integration through the NCs and BURs developed by the Global Support Programme through UNDP and in collaboration with UNEP and GEF, will be applied: <http://www.un-gsp.org/news/gender-responsive-national-communications-toolkit>

Une première approche de l'analyse de genre dans tous les domaines et l'inclusion de parties prenantes qui comprennent les questions de genre en relation avec leurs secteurs, seront mises en œuvre pour aider à évaluer et rendre les rapports mondiaux plus crédibles, réalistes et durables.

La mise à jour du chapitre sur les circonstances nationales tiendra compte de la dimension genre pour mieux comprendre comment les différents rôles des hommes et des femmes dans les circonstances sociales et économiques peuvent affecter la capacité du pays à

| | |
|--|---|
| | <p>faire face à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. Par conséquent, dans le cadre de la conduite des études sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques pour la préparation de la 5CN, une analyse approfondie du rôle du genre dans les activités d'adaptation sera effectuée en vue de mettre en évidence la mesure dans laquelle cette question a été prise en compte. Ainsi les résultats attendus feront l'objet de recommandations pour la plupart des résultats du projet (circonstances nationales, V&A atténuation, lacunes et contraintes, etc.).</p> <p>Une étude "Genre et changements climatiques" sera conduite et les données, ventilées par sexe, seront collectées dans tous les domaines. En effet, les recherches menées à ce jour sur les questions de genre en relation avec la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des ressources, la gestion et le contrôle des ressources naturelles et le rôle des femmes et des hommes dans chaque domaine de l'économie feront partie intégrante et seront mises en évidence.</p> <p>On s'efforcera également de veiller à ce que les structures de gestion du projet (comités, cadres institutionnels, équipes techniques, les cellules focales des ministères concernés) et les actions de renforcement des capacités (ateliers de formation) tiennent compte de la représentation des femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les jeunes et autres</p> <p>Les institutions à consulter sur les questions de genre au niveau national incluront: Ministère chargé de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme à travers sa Direction Genre ainsi que des organisations féminines telles que le Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires (REFAMP), Groupe de Réflexion et d'Action des Femmes, Démocratie et Développement (GF2D), l'association «Actions en faveur de l'homme et de la nature» (AFHON), l'association des femmes dans le secteur minier ou entrepreneurial du Togo (AFEMET), l'association des femmes chefs d'entreprises du Togo (AFCET), l'association "Programme Femmes Environnement Togo" (WEP-Togo), l'Association des Femmes du Ministère de l'Environnement (AFME), les groupements des femmes au niveau local, etc.</p> |
| <p>C. DESCRIBE THE ENABLING ACTIVITY AND INSTITUTIONAL FRAMEWORK FOR PROJECT IMPLEMENTATION (discuss the work intended to be undertaken and the output expected from each activity as outlined in Table A).</p> | <p>C1. ACTIVITES DU PROJET</p> <p>Component 1 - Informations sur les circonstances nationales et autres informations pertinentes pour l'élaboration de la communication nationale (CN) et du rapport biennal actualisé sur une base continue</p> <p>Cette composante permettra la révision et la mise à jour des données et informations sur les indicateurs de développement économique et social utilisées dans les communications nationales et rapports biennaux actualisés précédents utilisant le questionnaire unifié des indicateurs de base pour le bien-être (QUIBB,2015). D'autres enquêtes socio-économiques de l'INSEED, telles que l'analyse économique des ménages qui permettront de fournir de meilleurs indicateurs pour le suivi de la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la période 1995-2022, seront utilisées pour actualiser les données sur les circonstances dans la 5 CN.</p> <p>Dans le cadre de la préparation de la 5CN, l'accent sera mis, outre les secteurs conventionnels connus, sur les secteurs économiques et sectoriels qui contribuent aux émissions / absorptions de GES, en particulier l'assainissement, les infrastructures, la couche d'ozone, la mobilité électrique, la mobilité verte. De nouvelles données issues de ces activités émergentes dans l'économie seront collectées pour actualiser les informations sur les circonstances nationales. Les données actualisées sur la population et sa répartition</p> |

dans les zones urbaines et rurales seront utilisées afin de fournir une indication des implications de la dynamique démographique des différentes interventions politiques en matière de lutte contre les changements climatiques. Cette composante portera également sur l'identification, l'analyse et la mise à jour des informations sur les ressources financières, le transfert de technologie, le renforcement des capacités et l'assistance technique reçues du FEM, du FVC, de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque Oueest Africaine de Développement (BOAD), de l'Union Européenne (UE), du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), du Fonds International du Développement Agricole (FIDA), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), etc. ; et d'autres institutions bilatérales et multilatérales pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Cela permettra de mieux comprendre, hiérarchiser et cibler le soutien là où il est le plus nécessaire, ainsi que le renforcement des capacités du pays pour mobiliser des ressources en vue de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat et les contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées du Togo. Conformément au programme de travail de Doha, le Togo entreprendra et rendra compte des activités et des politiques relatives aux six éléments de l'article 6 de la Convention (éducation, formation, sensibilisation du public, participation du public, accès du public à l'information et coopération internationale), aux leçons apprises, expériences acquises et défis et opportunités à saisir.

Afin d'assurer une participation inclusive et qui ne doit laisser personne pour compte, les activités de renforcement des capacités sur l'inclusion sociale en l'occurrence le genre, seront réalisées et une attention particulière sera accordée à la participation des femmes.

Component 2 - Inventaire national des émissions et des puits de sources anthropiques de tous les gaz à effet de serre (GES) non contrôlés par le Protocole de Montréal

2.1: Inventaires des GES préparés pour tous les secteurs et rapports validés

Dans le cadre du processus de préparation de la 4CN&2RBA, les inventaires de GES ont été réalisés à l'aide du logiciel IPCC 2006. Le processus d'Assurance de la qualité des données et les résultats de l'Analyse et Consultation Internationale (ICA) ont révélé les insuffisances dans les données d'activité, dans l'utilisation des lignes directrices/méthodologies 2006 et du logiciel IPCC 2006 par les équipes d'inventaires sectoriels. La capacité des experts nationaux devra être encore renforcée dans l'utilisation efficace de ce logiciel d'inventaire de GES du GIEC 2006 et surtout sur ses méthodologies et lignes directrices. De même, les capacités des structures de collecte et de production de données seront renforcées sur l'utilisation des feuilles de format approprié pour la collecte des données en se basant sur le plan d'assurance de la qualité et contrôle de la qualité élaboré dans le cadre du projet CBIT. Afin d'assurer une large implication du genre à ces activités de renforcement des capacités, une attention particulière sera accordée à la participation des femmes.

A cette fin, les structures de recherche de l'Université de Lomé, chargées des inventaires de gaz à effet de serre et les différentes institutions sectorielles détentrices des données d'activités couvertes par les études d'inventaire de GES (Energie, AFAT, déchets et procédés industriels) seront davantage impliquées pour proposer des formations dédiées aux organisations publiques et des OSC féminines.

Pour ce qui concerne la 5CN, l'inventaire des GES sera préparé en utilisant les lignes directrices 2006 du GIEC avec des données beaucoup plus désagrégées dans les secteurs AFAT, Energie et Déchets. L'inventaire de GES couvrira les années 1995-2022 et présentera des séries chronologiques cohérentes ainsi que des recalculs pour les inventaires précédents pour des raisons comparatives d'une communication nationale à une autre.

La base de données existant sur les inventaires de GES couvrant tous les principaux secteurs (énergie, procédés industriels et utilisation des produits, AFAT et déchets) sera revue et mise à jour avec de nouvelles données d'activités, notamment celles de l'inventaire forestier national de 2021, du dernier bilan énergétique (SIE) et du Centre d'Enfouissement Technique (CET) d'Aképé. Cela permettra de s'assurer que les estimations sont produites en utilisant des méthodologies et des données qui sont transparentes, cohérentes, comparables, exhaustives et exactes afin de se conformer aux directives de la CCNUCC et du GIEC.

Conformément aux Lignes directrices 2006 du GIEC, l'inventaire de GES sera compilé sur la série temporelle 1995-2022 en prenant 2022 comme année de référence. Les rapports sectoriels d'inventaires seront préparés et soumis à un examen interne et à une revue externe en vue de leurs améliorations conformément aux recommandations formulées par la TTE et au processus d'Assurance de la qualité des inventaires. A cette fin, des équipes techniques seront mises en place, tenant compte des secteurs d'activités concernées pour analyser les différents rapports sectoriels d'inventaires afin d'assurer leur qualité avant et après les validations nationales

2.2. Le système national de préparation des inventaires de GES a été renforcé et décrit dans la 5CN

La mise en œuvre efficace de la structure organisationnelle proposée dans le cadre du projet PRBA et améliorée par le projet CBIT pour la préparation sur une base continue des CN et des RBA, permettra de renforcer les arrangements institutionnels pour assurer la mise en place d'un système d'inventaire national efficace et efficient pour répondre aux décisions 1 / CP.16 et 2 / CP.17. Des améliorations progressives du système national d'inventaire de GES sont essentielles à la production continue, efficace et planifiée de l'inventaire de GES pour guider la prise de décisions nationales et internationales. Le renforcement des équipes d'inventaires sectoriels au niveau des structures de recherche de l'Université de Lomé, mises en place dans le cadre de la 4CN et du 2RBA, permettra d'accroître l'efficacité des experts nationaux en inventaires de GES à travers l'implication des acteurs du secteur public, détenteurs et/ou producteurs des données d'activité.

Dans le cadre de la préparation de la 5CN, le processus d'institutionnalisation des inventaires de GES que le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a initié lors de la 3 CN et qui a été poursuivi tout au long de la préparation de la 4CN et du 2RBA, sera renforcé en impliquant les institutions détentrices et/ou productrices des données d'activité aux équipes universitaires à travers des accords divers légaux qui seront signés entre les différentes institutions (institutions publiques et Université de Lomé) et le Ministère de l'environnement et des ressources et forestières. Ainsi, le Laboratoire de recherche sur les Agro ressources et Santé Environnementale (LARASE) de l'Ecole Supérieure d'Agronomie sera renforcée par les acteurs des services techniques du MAEDR producteurs des données pour réaliser les inventaires de GES du secteur Agriculture ; le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) sera appuyée par les acteurs du MME, pour établir les inventaires de GES du secteur Energie ; le Laboratoire de la botanique de l'écologie végétale sera renforcée par les acteurs du MERF pour réaliser les inventaires de GES du secteur Foresterie et autres affectations des terres; le Laboratoire de chimie de l'atmosphère sera renforcé par l'INSEED et le laboratoire gestion, traitement et valorisation des déchets sera appuyé par les acteurs chargés de la collecte et la gestion des déchets notamment les mairies. Cela permettra de régler les difficultés d'accès aux données et d'améliorer les différents rapports sectoriels sur les inventaires de GES, puis augmenter le nombre d'experts sur les inventaires pour les futurs CN et RBA., étant donné le processus d'institutionnalisation.

Les capacités techniques et opérationnelles nationales seront renforcées ainsi que les dispositions institutionnelles et logistiques pour le développement et la gestion des

inventaires de GES sur une base continue, et ceci au regard des efforts déjà entrepris par le projet CBIT en équipant certaines structures clés détentrices des données en outils informatiques pour la collecte et la sauvegarde des données. Conformément aux lignes directrices du «Manuel des procédures», le processus d'inventaire sera amélioré pour la sélection des méthodes, la collecte des données, notamment les statistiques et autres, le traitement et l'archivage, le contrôle de la qualité et l'assurance de la qualité grâce à l'élaboration et la disponibilité d'un plan AQ/CQ, qui attribue et définit des responsabilités spécifiques des institutions responsables de la réalisation des inventaires de GES, des mesures d'atténuation de GES, des mesures d'adaptation, etc.

Component 3 - Informations sur l'évaluation de l'atténuation de GES, les mesures d'atténuation et leurs effets

Les CN et RBA précédents ont effectué des évaluations d'atténuation dans les secteurs à forte potentialité d'émissions. Malgré que les experts sectoriels ont utilisé des outils de modélisation notamment le LEAP pour l'Energie, le COMAP pour la foresterie et autres affectations des terres et l'EX-ACT pour l'Agriculture, des lacunes et des contraintes ont été constatées pour tous ces secteurs dans la définition des scénarios d'atténuation et la formulation des hypothèses, les estimations des réductions d'émissions de GES et les effets non liés aux GES. A cet effet, les experts nationaux ont souligné lors de l'évaluation du 2RBA, le manque de capacités pour faire fonctionner les modèles. Les modèles et le renforcement des capacités sur l'analyse de l'atténuation dans tous les secteurs permettront d'améliorer les différents rapports d'atténuation et donc la mise en œuvre des CDN révisées. En outre, les CN et les RBA ont peu participé à l'expertise des femmes dans la réalisation des études sur les politiques et les mesures d'atténuation des émissions de GES.

3.1. Options d'évaluation des mesures d'atténuation des émissions de GES et de leurs effets dans le contexte d'un développement à faibles émissions de carbone

Les experts nationaux verront leurs capacités renforcées sur les outils d'évaluation des mesures d'atténuation, tels que le GACMO et le LEAP-IBC pour le secteur de l'énergie ; EX-ACT et COMAP pour l'agriculture, la foresterie et autres affectations des terres ; logiciel 2006 du GIEC, LEAP-IBC et GACMO pour les secteurs des déchets et procédés industriels et utilisation des produits. Outre l'utilisation de ces outils, les experts verront leurs capacités renforcées pour la définition des scénarios d'atténuation et la formulation des hypothèses, les estimations des réductions d'émissions de GES et les effets non liés aux GES. Cela va permettre de limiter l'utilisation du jugement d'experts pour l'évaluation des options d'atténuation. Afin d'assurer une large implication du genre à ces activités de renforcement des capacités, une attention particulière sera accordée à la participation des femmes.

Dans ce contexte, les structures de recherche de l'Université de Lomé et les institutions du secteur public concernés par les thématiques couvertes par des études d'atténuation telles que l'énergie, l'agriculture, l'industrie etc. seront invités à désigner des femmes dans leurs institutions respectives pour participer à la formation.

L'utilisation de ces différents outils d'évaluation de l'atténuation permettra de combiner les scénarios socioéconomiques et les scénarios environnementaux afin de faire les prévisions macroéconomiques et climatiques à l'horizon 2030 conformément aux cibles de la contribution déterminée au niveau national (CDN) révisées de 2021. De même, les simulations d'émissions futures seront projetées pour les années 2025 et 2030 en utilisant des objectifs et des mesures de réduction des émissions à moyen et à long terme par rapport à 2010, prise comme année de référence des inventaires de GES.

Le projet de préparation de la 5^e CN améliorera la mise en œuvre des activités contenues dans la CDN révisées de 2021 et soutiendra la mise en œuvre du cadre de transparence

renforcé de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Composante 4 - Évaluation des options de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques

Cette composante va s'appuyer sur l'évaluation de la vulnérabilité réalisée lors de la 4^e CN dans des domaines tels que l'énergie, les ressources en eau, l'agriculture, la foresterie et autres affectations des terres, les établissements humains et santé et la zone côtière. La couverture sectorielle de la 5^e CN sera étendue aux secteurs qui n'ont pas encore fait l'objet d'études antérieures telles que les infrastructures, le logement, les aires protégées, le tourisme, en synergie avec d'autres projets notamment le projet de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC+, phase II). Ces différentes pourront être focalisées au niveau des régions économiques ou des zones écologiques du pays afin d'apprécier la vulnérabilité de ces unités naturelles ou artificielles.

Dans les CN précédentes, les études de vulnérabilité et d'adaptation ont été faiblement soutenues par des scénarios socio-économiques et environnementaux. Ce qui n'a pas permis de faire correctement l'évaluation de la vulnérabilité des différents secteurs socioéconomiques de développement concernés. La 5^e CN fournira des indicateurs essentiels pour formuler des scénarios socio-économiques et environnementaux en plus des scénarios climatiques qui seront élaborés pour mieux définir les phénomènes extrêmes climatiques majeurs et évaluer leurs impacts et effets sur les secteurs ci-dessus mentionnés dans le paragraphe précédent.

La préparation de la 5^e CN se concentrera sur l'analyse à court terme (2023), à moyen terme (2030) et à long terme (2050) en utilisant des modèles appropriés, des scénarios climatiques élaborés et disponibles à cet effet, et une expertise qualifiée. Cela permettra une évaluation plus approfondie des impacts et de la vulnérabilité pour une prise de décision et la mise en œuvre de projets d'adaptation en conformité avec les priorités de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et de la CDN révisée.

Composante 5 – Compilation de la cinquième communication nationale et le mécanisme administratif et la gestion du projet 5CN

Cette composante bénéficiera de l'appui technique des experts nationaux qui constitueront une équipe ou en tant que consultants individuels pour la synthèse des différentes études en chapitres dans les deux documents. Le processus de compilation et d'approbation de la 5^e CN va suivre une consultation étroite avec les parties prenantes nationales et des ateliers nationaux de validation seront organisés à cet effet. Une fois finalisés, les deux documents seront soumis au Secrétariat de la CCNUCC pour publication et diffusion. Après cette étape, il y aura les impressions et éditions des deux documents à distribuer aux différentes catégories d'acteurs au niveau national et régional qui sont impliqués dans le processus de préparation des deux rapports.

Le document de la 5^e CN devra être soumis en Décembre 2026.

Les activités inhérentes à cette composante sont les suivantes :

- ✓ Études réalisées pour la préparation de la 5^e CN ;
- ✓ Synthèse, rédaction et validation des documents de la 5^e CN;
- ✓ Soumission des documents de la 5^e CN à la CCNUCC ;
- ✓ Diffusion et distribution des copies des documents aux différentes catégories d'acteurs ;
- ✓ Rapports d'avancement trimestriels et annuels préparés et soumis conformément aux exigences de suivi et d'évaluation du PNUD ;
- ✓ Rapport de fin de projet et leçons apprises compilées.

Composante 6- Mécanisme de suivi et évaluation du projet

Le suivi et l'évaluation au niveau du projet seront entrepris conformément aux exigences du PNUD, telles que décrites dans la politique d'évaluation du PNUD et des Politiques et

procédures du programme et des opérations du PNUD. Bien que ces exigences du PNUD ne soient pas décrites dans ce document de projet, le bureau de pays du PNUD travaillera avec les parties prenantes du projet pour s'assurer que les exigences du PNUD en matière de S & E sont satisfaites en temps opportun et de haute qualité. Cette section couvre également les activités liées aux audits financiers annuels, au suivi et à l'évaluation du projet.

C2. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Le cadre institutionnel de gestion du projet « 5CN » va regrouper principalement des organes de gestion comprenant : (i) une équipe de gestion du projet (Un Directeur National en l'occurrence le Directeur de l'Environnement, un Coordonnateur National, un expert national, un assistant financier, un secrétaire et les responsables des pools techniques), (ii) le comité national sur le changement climatique, (iii) le comité de pilotage et les groupes techniques de travail. Tous ces organes veilleront sur l'exécution quotidienne du projet et suivront toutes les études qui seront réalisées dans le cadre du projet en vue de sa compilation en un document 5CN.

- ✓ La Direction de l'Environnement, superviseur des activités de préparation des Communications nationales (CN) et des rapports biennaux actualisés (RBA) sur les Changements Climatiques. Elle intervient grâce à trois entités :
 - (i) la Division de Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC) qui assure la coordination du projet et l'archivage des informations et données relatives à la préparation des CN et RBA. Pour le présent projet, cette division va assurer la coordination des activités à travers une cellule ou équipe qui sera dirigée qui sera mise place par un arrêté du ministre de l'environnement et des ressources forestières (MERF). La DLCC veillera quotidiennement à la réalisation des activités prévues par le projet et surtout la gestion des fonds conformément aux procédures du FEM/PNUD. Elle veillera également à la production des rapports de suivi et évaluation du projet et des audits/micro évaluation qui seront réalisés. Elle va responsabiliser des cadres ayant des expériences avérées sur la préparation des CN comme des chefs des pools (inventaires de GES, atténuation, adaptation et questions transversales);
 - (ii) le point focal CCNUCC intervient dans le projet pour coordonner la gestion et la mise en œuvre des engagements pris par le Togo dans le cadre de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto. Il rendra compte de la mise en œuvre des activités du projet à la CCNUCC ;
- ✓ Le Comité national sur le changement climatique, composé de représentants des ministères, des institutions publiques, des institutions de recherche et d'autres institutions publiques et privées dans les secteurs liés à la question des changements climatiques. Le Comité de Pilotage du Projet est le cadre d'échanges d'information, de concertations et de surveillance de la mise en œuvre du projet. Il aura pour entre autres tâches :
 - Assurer l'orientation politique du projet ;
 - Fournir l'assistance technique nécessaire à l'équipe du projet dans la mise en œuvre des activités ;
 - Fournir des conseils dans l'identification et la participation des acteurs, et approuver le rôle que doit jouer chaque acteur dans la mise en œuvre du projet ;
- ✓ Le Comité de Pilotage du Projet (CPP) est l'organe suprême d'orientation et de prise de décision. Il est chargé notamment de donner des directives et orientations par rapport à la gestion du projet. Il apprécie et approuve les rapports et procède au revue. Par ailleurs, il est sollicité pour arbitrer les conflits éventuels internes au projet et s'assure que les ressources allouées au projet soient rendues disponibles. Il examine et approuve les plans de travail annuel du

projet.

- ✓ Quatre Pools techniques de travail seront constitués : Les Responsables des groupes de travail thématiques seront des points de contacts des différents groupes mis en place et formés dans le cadre du projet CBIT. Ces groupes seront renforcés pour aider à la préparation des composantes du projet de la 5CN:
 - inventaires de GES ;
 - vulnérabilité et adaptation;
 - atténuation; et
 - questions transversales.

Rôle et responsabilité des membres de l'équipe de gestion du projet : L'équipe de gestion du projet coordonnera la gestion quotidienne du projet. Elle comprendra:

- ✓ Directeur national du projet (DNP): qui sera responsable du bon déroulement du projet au niveau national et supervisera, au nom du gouvernement Togolais, toutes les activités prévues;
- ✓ Coordonnateur National du Projet (CNP): sous l'autorité du DNP, le coordonnateur national sera chargé de la gestion administrative et financière du projet. A ce titre, il supervisera la gestion de projet en s'assurant que les résultats attendus dans le document de projet sont atteints conformément aux normes de qualité requises et dans les délais et les coûts prévus. Il sera responsable du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des activités prévues dans le document de projet.
- ✓ L'Expert National : il sera chargé de la coordination quotidienne des activités techniques prévues dans le cadre du projet. L'expert sera chargé de gérer les relations entre les pools d'experts, les groupes de travail pour s'assurer que le travail effectué est cohérent avec le document de projet. Un contrat de service sera signé avec l'expert pour la conduite de l'ensemble des travaux techniques à réaliser avec les pools d'experts et les équipes thématiques.
- ✓ Assistant Administratif et Financier: il assure la gestion administrative et financière du projet en étroite collaboration avec le coordonnateur national du projet et est rémunéré par le projet.
- ✓ Secrétaire du projet : il assure le classement et de l'archivage des documents et rapports des activités du projet. Il a entre autres missions :
 - Assister la/le Comptable dans la préparation des réunions et ateliers organisés par la Coordination ;
 - Assister la/le Comptable dans la saisie des documents et rapports des activités du projet ; et
 - S'occuper du classement et de l'archivage.

Le projet pourra s'appuyer également sur d'autres projets en termes de synergies d'actions en fonction des besoins spécifiques notamment le projet CBIT qui a déjà mis en place les arrangements institutionnels pour le cadre national de MNV, le projet de Mobilité Electrique qui va réaliser des études de faisabilité sur le développement de la mobilité électrique au Togo et d'autres études connexes et le projet Ecovillages qui a réalisé des études de référence en matière de potentialité d'atténuation des émissions de GES dans deux Ecovillages, puis éventuellement au PALCC, phase II qui démarrera en 2023.

La gestion du projet sera effectuée conformément aux dispositions et procédures administratives, comptables et financières du PNUD dans le contexte de l'exécution nationale.

Le PNUD agira en tant qu'agence d'exécution du FEM, suivra et soutiendra la mise en œuvre des activités du projet conformément aux procédures standard du PNUD-FEM. Le

| | |
|---|--|
| | <p>PNUD sera responsable de la présentation des rapports, du suivi et de l'évaluation du projet au FEM, en fournissant un appui technique à l'équipe du projet pour répondre aux exigences administratives, financières et de gestion.</p> |
| <p>D. DESCRIBE, IF POSSIBLE, THE EXPECTED COST-EFFECTIVENESS OF THE PROJECT:</p> | <p>Le projet est rentable car il vise à renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles existantes qui seront impliqués dans le processus de préparation des communications nationales et des rapports biennaux actualisés futures pour les rapports actuels et futurs. L'actualisation des informations et des données des précédents rapports nationaux permettront d'améliorer les documents futurs, ceci, afin de promouvoir l'utilisation efficace des ressources financières et humaines. Le soutien technique apporté par le PNUD au pays au fil des ans servira de base à l'amélioration de la qualité de ces rapports nationaux.</p> <p>Cet appui dont le coût total est de 500 000 USD, permettra au Togo de préparer et soumettre à la CCNUCC, le document de la cinquième communication nationale sur les changements climatiques tout en utilisant de manière efficiente et efficace, cette ressource.</p> <p>Le PNUD veillera au respect des procédures d'exécution nationale et fournira un appui technique et une facilitation à la gestion du projet afin d'assurer une synergie entre le projet 5CN et les autres projets en cours d'exécution ou mis en œuvre au niveau du pays et surtout, au niveau du ministère de l'environnement et des ressources forestières notamment le projet CBIT, le projet écovillage, le projet mobilité électrique, le PALCC+, phase II, etc.</p> |
| <p>E. DESCRIBE THE BUDGETED M&E PLAN:</p> | <p>Les activités de suivi et évaluation du projet sont les suivantes.</p> <p>Démarrage du projet :</p> <p>Au démarrage du projet, il sera organisé un atelier de lancement du projet dans les trois premiers mois suivront la signature du document de projet par les deux parties à savoir le PNUD et le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières ainsi que d'autres parties prenantes. Indispensables à la mise en œuvre du projet. L'atelier de lancement constitue une étape très cruciale pour l'appropriation du projet et pour la planification du plan de travail annuel de la première année. Un rapport de l'atelier de lancement est un document de référence clé et doit être préparé et partagé avec les participants pour formaliser les différents accords et plans décidés lors de la réunion.</p> <p>Quarterly:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Based on the initial risk analysis submitted, the risk log shall be regularly Updatedd in ATLAS. Risks become critical when the impact and probability are high. Note that for UNDP GEF projects, all financial risks associated with financial instruments such as revolving funds, microfinance schemes, or capitalization of ESCOs are automatically classified as critical on the basis of their innovative nature (high impact and uncertainty due to no previous experience justifies classification as critical). ✓ Based on the information recorded in Atlas, a Project Progress Reports (PPR) can be generated in the Executive Snapshot. ✓ Other ATLAS logs can be used to monitor issues, lessons learned etc... The use of these functions is a key indicator in the UNDP Executive Balanced Scorecard. <p>Bi-annual progress:</p> <p>Status Survey Questionnaires to indicate progress and identify bottlenecks as well as technical support needs will be carried out twice a year.</p> |

| | |
|---|---|
| | <p><u>Day to day monitoring of implementation progress</u> will be the responsibility of the Project Coordinator, Director or CTA (depending on the established project structure) based on the project's Annual Work plan and its indicators. The Project Team will inform the UNDP-CO of any delays or difficulties faced during implementation so that the appropriate support or corrective measures can be adopted in a timely and remedial fashion.</p> <p>End of Project: During the last three months, the project team will prepare a brief terminal report. This brief report will summarize the results achieved (objectives, outcomes, outputs), lessons learned, problems met and areas where results may not have been achieved.</p> <p>Learning and knowledge sharing: Results from the project will be disseminated within and beyond the project intervention zone through existing information sharing networks and forums.</p> |
| F. EXPLAIN THE DEVIATIONS FROM TYPICAL COST RANGES (WHERE APPLICABLE): | N/A |

PART III: APPROVAL/ENDORSEMENT BY GEF OPERATIONAL FOCAL POINT(S) AND GEF AGENCY(IES)

A. RECORD OF ENDORSEMENT OF GEF OPERATIONAL FOCAL POINT(S) ON BEHALF OF THE GOVERNMENT(S):
(Please attach the Operational Focal Point endorsement letter(s) with this template).

| NAME | POSITION | MINISTRY | DATE (Month, day, year) |
|----------------|-----------------------------|--|-------------------------|
| AWOUGNON Comla | National Focal Point on GEF | Ministry of environment and forestry resources | |

B. CONVENTION PARTICIPATION

| CONVENTION | DATE OF RATIFICATION/ ACCESSION (mm/dd/yyyy) | NATIONAL FOCAL POINT | |
|----------------------|--|----------------------|---|
| UNCBD | 04/10/1995 | | |
| UNFCCC | 08/03/1995 | | |
| UNCCD | 04/10/1995 | | |
| STOCKHOLM CONVENTION | 22/07/2004 | | |
| | DATE SIGNED (MM/DD/YYYY) | NATIONAL FOCAL POINT | DATE OF NOTIFICATION UNDER ARTICLE 7 TO THE MINAMATA CONVENTION SECRETARIAT |
| MINAMATA CONVENTION | | | |

C. GEF AGENCY (IES) CERTIFICATION

| | | | | | |
|---|-----------|-------------------------------|---------------------------|-----------|----------------|
| This request has been prepared in accordance with GEF policies⁴ and procedures and meets the standards of the GEF Project Review Criteria for Climate Change Enabling Activity approval in GEF 6. | | | | | |
| Agency Coordinator, Agency name | Signature | Date (Month, day, year) | Project Contact Person | Telephone | E-mail Address |
| | | | | | |

⁴ GEF policies encompass all managed trust funds, namely: GEFTF, LDCF, and SCCF